

---

**Report to the President**

**Proposed Loan**

**Islamic Republic of Mauritania**

**Joint Programme for the Sahel in Response to the Challenges of  
COVID-19, Conflict and Climate Change**

**Project id: 2000003370**

---

Document: EB 2022/DoA/6

Date: 16 December 2022

Distribution: Public

Original: English

**Action:** According to the delegation of authority procedure approved by the Executive Board at its 126<sup>th</sup> session and detailed in document [EB 2019/126/R.48/Rev.2](#), the President is invited to approve the recommendation contained in paragraph 55

---

---

**Technical questions:**

**Sana Jatta**

Regional Director ad interim  
West and Central Africa Division  
Tel: +390654592333  
e-mail: s.jatta@ifad.org

**Marcelin Norvilus**

Country Director  
Tel: +237 6 9124 51 38  
e-mail: m.norvilus@ifad.org

---

## Contents

<b>Map of programme area</b>	<b>ii</b>
<b>Financing summary</b>	<b>iii</b>
<b>I. Background and programme description</b>	<b>1</b>
A. Background	<b>1</b>
B. Original project description	<b>1</b>
<b>II. Rationale for the new financing</b>	<b>1</b>
A. Rationale	<b>1</b>
B. Description of geographical area and target groups	<b>2</b>
C. Components, outcomes and activities	<b>3</b>
D. Costs, benefits and financing	<b>3</b>
<b>III. Risks</b>	<b>7</b>
A. Risks and mitigation measures	<b>7</b>
B. Environment and social category	<b>9</b>
C. Climate risk classification	<b>9</b>
<b>IV. Implementation</b>	<b>9</b>
A. Compliance with IFAD policies	<b>9</b>
B. Organizational framework	<b>10</b>
C. Monitoring and evaluation, learning, knowledge management and strategic communication	<b>11</b>
<b>V. Legal instruments and authority</b>	<b>11</b>
<b>VI. Recommendation</b>	<b>11</b>
<b>Appendices</b>	
I. Updated logical framework incorporating the additional financing	
II. Summary of the economic and financial analysis	
III. Regional and country level organization and organigram	
IV. Integrated Risk Matrix (full version)	
V. Negotiated Financing Agreement	

---

### Programme delivery team

---

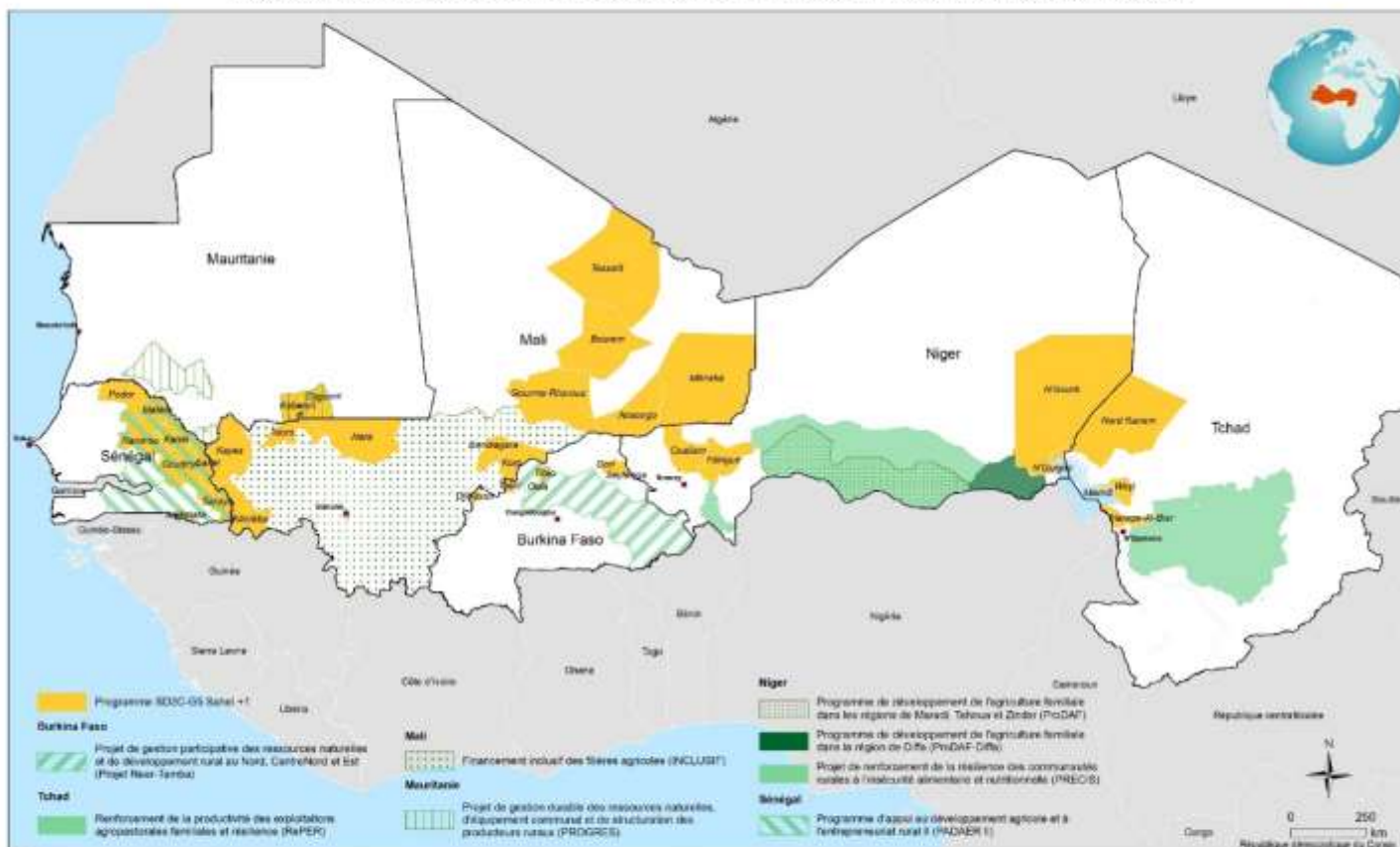
Regional Director:	Sana F.K. Jatta
Country Director:	Gianluca Capaldo (former CD) /Marcelin Norvilus
Technical Lead:	Fanny Grandval
Finance Officer:	Damianov Radu
Climate and Environment Specialist:	Pathe Amath Sene
Legal Officer:	Aspasia Tsekeri

---

## Map of programme area

Joint Programme for the Sahel in Response to the Challenges of COVID-19, Conflict and Climate Change (SD3C)

Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis Covid-19, conflits et changements climatiques (SD3C)



Les délimitations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou lignes, ou aux autorités de tutelle des territoires concernés.

FIDA Source: FIDA/14-09-2020

## Financing summary

<b>Initiating institution:</b>	IFAD
<b>Borrowers/recipients:</b>	Islamic Republic of Mauritania
<b>Executing agency:</b>	Ministry of Agriculture
<b>Total Regional Lending Operation Cost:</b>	EUR 158.2 million (equivalent to approximately US\$ 180.4 million) Including GCF cofinancing of EUR 62.6 million (equivalent to approximately US\$71.37 million)
<b>Total Financing for Mauritania:</b>	EUR 8.193 million
<b>Amount of IFAD loan:</b>	EUR 5 million (equivalent to approximately US\$5 million)
<b>Terms of IFAD loan:</b>	EUR 3.35 million, representing 67 per cent of the total IFAD financing, a highly concessional terms loan EUR 1.65 million, representing 33 per cent of the total IFAD financing, a blend terms loan
<b>Cofinanciers:</b>	The Directorate General for Development Cooperation of the Italian Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation  Kingdom of the Netherlands
<b>Amount of cofinancing:</b>	The Directorate General for Development Cooperation of the Italian Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation: EUR 1.8 million (equivalent to approximately US\$2 million)  Kingdom of the Netherlands: EUR 0.780 million (equivalent to approximately US\$ 0.89 million)
<b>Terms of cofinancing:</b>	Grants
<b>Contribution of borrower/recipient:</b>	EUR 0.55 million (equivalent to approximately US\$ 0.55 million)
<b>Contribution of beneficiaries:</b>	EUR 0.06 million (equivalent to approximately US\$ 0.07 million)
<b>Amount of IFAD climate finance:</b>	US\$1.28 million
<b>Cooperating Institution</b>	IFAD

## **I. Background and programme description**

### **A. Background**

1. The regional [Joint Programme for the Sahel in Response to the Challenges of COVID-19, Conflict and Climate Change](#) (the “[SD3C” or the “Programme”]) was approved by the Executive Board in December 2020 for a total of EUR 158.2 million (including EUR 62.6 of GCF parallel financing). The programme costs by country excluding parallel financing of the Green Climate Fund (GCFF) programme titled The Africa Integrated Climate Risk Management - AICRM are: Burkina Faso – EUR 12.3 million; Chad – EUR 11.4 million; Mali – EUR 28 million; Mauritania – EUR 10.5 million; Niger – EUR 17.5 million and Senegal – EUR 14 million. A regional grant to the G5 Sahel Secretariat was also approved for EUR 1.7 million with the objective of strengthening its institutional coordination of national activities, regional monitoring and evaluation, knowledge management, and the scaling up of solutions adapted to problems of food insecurity, to the effects of climate change and various crises and conflicts. Over the last two years the initial financing gap of EUR 57.5 million was filled by additional IFAD financing for Burkina Faso and Niger and cofinancing from the Kingdom of the Netherlands to Burkina Faso, Chad, Mali, Mauritania, Niger and Senegal and the G5 Sahel secretariat.
2. The six-year Programme is being implemented in two phases of three years each. IFAD funding proposal for Mauritania was estimated at EUR 10.52 million. The funding was approved as a gap, to be sourced from the Twelfth Replenishment of IFAD’s Resources (IFAD12) or through other sources of financing.
3. The present request proposes covering Mauritania’s phase one fully and phase two partially with EUR 5 million from IFAD 12 PBAS resources, 28.5% of which allocated to climate finance. The request is submitted for approval as new financing to Mauritania and additional financing to the regional lending operation. This proposal is co-financed by the Italian Government and the Kingdom of Netherlands with EUR 1.8 million and EUR 0.78 million respectively, in addition and with government contributions and beneficiaries EUR 0.55 million and EUR 0.06 million respectively. As a result, the remaining expected financing needed for phase 2 and that will be filled through other co-financing under negotiations amounts to approximately EUR 2.33 million.
4. The new financing to the SD3C in Mauritania is aligned with the country’s national strategy. It is gender-sensitive and mainstreams youth and climate issues, directly contributing towards IFAD12 commitments. It complies with the 2019 revised IFAD targeting guidelines, 2017 Social, Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP) and the 2019–2021 Rural Youth Action Plan. Moreover, it is aligned with IFAD’s Policy on Gender Equality and Women’s Empowerment.

### **B. Original project description**

5. The overall goal of SD3C is to “strengthen the resilience of the most vulnerable rural people in the Sahel region in order to mitigate the impacts of the COVID-19 crisis, conflict and climate change”. The development objective is to consolidate the livelihoods of small producers, in particular women and young people living in cross-border areas through the adoption of sustainable production practices and social cohesion approaches. The programme has three components: (i) increased productivity and production; (ii) economic integration; and (iii) policy dialogue, coordination and management.

## **II. Rationale for the new financing**

### **A. Rationale**

6. The programme contributes to the implementation of the G5 Sahel strategy for development and security. More specifically, it contributes towards the resilience

and human development area of action of the G5 Sahel's Priority Investment Programme; is associated with the United Nations Integrated Strategy for the Sahel (UNISS) strategic goal on building resilience as well as with IFAD's strategic objectives for the G5 Sahel countries SO1 (boosting production) and SO3 (building resilience). The proposed financing for Mauritania will boost socio-economic activity in cross-border areas plagued by conflict and subject to the impacts of climate variability, which reduce smallholders' resilience. By the completion of the programme, it is expected that: 75 per cent of beneficiaries will report improvements in their livelihoods; 80 per cent will have adopted environmentally sustainable practices and technologies that are resilient to the effects of climate change; and domestic and regional trade will have expanded by approximately 10 per cent.

7. **Special aspects relating to IFAD's corporate mainstreaming priorities.** In line with IFAD's mainstreaming commitments, the SD3C has been validated as:
  - Including climate finance;
  - Gender transformational;
  - Nutrition-sensitive;
  - Youth-sensitive.
8. **Gender and social inclusion.** Women in rural areas make up more than half of all agricultural workers (53.3 per cent), yet only 10 per cent of the owners of arable land are women. More than half (50.5 per cent) of the nearly 100 million people living in the programme area are women, who play a crucial role in household food and nutrition security.
9. **Youth.** The Sahel has the youngest population in the world, with 64.5 per cent of its population under the age of 25<sup>1</sup> and 52 per cent (53 million people) between 10 and 24 years old. The number of youth is set to increase further over the next two decades.<sup>2</sup> In 2020, the unemployment rate of youth age 15 to 24 in Mauritania was 22.7 per cent.<sup>3</sup>
10. **Climate change.** The economy in the Sahel is primarily based on smallholder rainfed agriculture and pastoralism, and extremely vulnerable to climate change and climate variability. The most recent report of the Intergovernmental Panel on Climate Change classifies the Sahel as a climate change hotspot. According to climate projections, a 1° C rise in temperature and a reduction in rainfall will lead to a more than 20 per cent drop in the output of the region's main crops and livestock products.
11. **Nutrition.** Malnutrition is a major challenge in the Sahel: more than 1.3 million young children in the six countries of the region are in need of treatment for severe acute malnutrition. The number of people suffering from malnutrition in these six countries has risen to nearly 5.4 million, whereas a pre-COVID-19 estimate put the number at 4.5 million.
12. Specifically for Mauritania, the programme has been validated as:
  - Including climate finance;
  - Youth-sensitive.
13. Moreover, it also aims at being gender mainstreamed by following the specific criteria set in IFAD mainstreaming guidelines.

## **B. Description of geographical area and target groups**

14. The geographical area and target groups are the same targeted in the original SD3C design, the selection of geographic areas was made on the basis of the two

<sup>1</sup> United Nations, *United Nations Support Plan for the Sahel* (New York: United Nations, 2018).

<sup>2</sup> United Nations Population Fund. *State of the World Population*. (New York: United Nations Population Fund, 2018)

<sup>3</sup> World Bank data.

different spheres of implementation: (a) economic corridors for people, goods, capital and cross-border services; (b) centres of activity in border areas.

15. The target group will be an estimated 123,000 rural households composed of 854,750 individuals, of whom 427,375 (50 per cent) are women and 341,900 (40 per cent) young people. In the first phase, the programme will reach 73,000 households made up of 500,700 individuals, of whom 250,350 are women and 200,280 are young people.
16. **The programme in Mauritania:** 7,500 rural households will benefit from the programme's support, reaching 45,750 beneficiaries. 75 per cent of beneficiaries, 50 per cent of whom are women and 40 per cent are youth, will report increased resilience in their livelihoods. A total of 80 per cent of beneficiaries will adopt environmentally sustainable and climate-resilient technologies and practices, and national and regional trade will increase by 10 per cent.
17. The programme's target group includes: (a) low-income, vulnerable family farmers, small-scale producers and herders who are at risk of running out of capital and subject to crises triggered by climate change and variability, economic shocks, health emergencies and conflicts; (b) producer organizations, persons engaged in mixed farming and herders, along with their regional networks; and (c) groups that are often underrepresented in production systems and whose members are often marginalized, especially women, youth and persons with disabilities.

### C. Components, outcomes and activities

18. The programme design will remain unchanged, including the original components and subcomponents.
19. **Component 1: Increased productivity and production.** Expected outcomes are enhanced production and productivity in the crop farming, forestry, livestock and fishery sectors through climate-resilient practices and technologies combined with the sustainable management of water and land resources.
20. **Component 2: Economic integration.** Expected outcomes include facilitation of national and regional economic integration, and expansion of domestic and regional trade by 10 per cent through programme interventions designed to strengthen cross-border markets and make border transactions more secure. Investments will primarily be channelled into: infrastructure; local management platforms; community-based social mediation and conflict management; market access for producers; and the promotion of digital financial services.
21. **Component 3: Policy dialogue, coordination and management.** This component will take a regional approach to institutional support within the framework of the G5 Sahel coordination mechanism. It will support countries in the implementation of strategic actions to consolidate development efforts and achieve lasting peace in border areas. It will also strengthen the institutional capacity of the G5 Sahel Secretariat in the areas of project coordination, knowledge management and the scaling up of appropriate solutions for food insecurity, the effects of climate change, conflict and other shocks.

### D. Costs, benefits and financing

#### Programme costs

22. The total contribution of Mauritania to the programme over a six-year period, including provisions for physical contingencies and price increases is EUR 8.193 million.
23. The costs by component are as follows: component 1 (increased productivity and production) EUR 4.247 million; component 2 (economic integration) EUR 2.484 million; component 3 (policy dialogue, coordination and management) EUR 1.461 million.

Table 1  
**SD3C Mauritania costs by component, subcomponent and financier**  
*Programme costs excluding the GCF AICRM*  
 (Thousands of Euros)

	<i>IFAD Loan 1</i>		<i>IFAD Loan 2</i>		<i>Italy</i>		<i>Netherlands</i>		<i>Beneficiaries</i>		<i>Borrower</i>		<i>Total</i>
	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>
<b>1-Increased production and productivity</b>													
Enhancing Productive Capital & Resilience	1082	40.7.	533	20.1.3	879	33.1	88	3.3			72	2.7	2654
Capacity-building & peace building	710	44.6	350	21.9	375	23.6					158	9.9	1594
<b>2-Economic integration</b>													
Strengthening of cross-border markets	1269	53	625	22,3	276	11.5	12	0.5	58	2.4	154	6.4	2395
Securitization of transactions at borders	60	67	30	33	-	-					-	-	90
<b>3- Policy Dialogue. coordination &amp; management</b>													
Regional policy dialogue and coordination	-	-			-	-	-	-			-	-	-
Country coordination and management	233	15.9.3	115	7.8.	263	18.0	689	47.1			163	17	1 461
<b>Total</b>	<b>3 354</b>	<b>40.9</b>	<b>1 652</b>	<b>20.2</b>	<b>1 793</b>	<b>21.9</b>	<b>789</b>	<b>9.6</b>	<b>58</b>	<b>0.8</b>	<b>547</b>	<b>7.1</b>	<b>8 193</b>



Table 2  
**SD3C Mauritania costs by expenditure category and financier**  
 (Thousands of Euros)

Expenditure Category	<i>IFAD Loan 1</i>		<i>IFAD Loan 2</i>		<i>Italy</i>		<i>Netherlands</i>		<i>Beneficiaries</i>		<i>Borrower</i>		<i>Total</i>
	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>
<b>1-Investment Costs</b>													
A-Works/Rural Engineering	284	50.7	140	24.9	7	1.3	47	8.4	-	-	82	14.7	561
B-Vehicles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C-Equipment & Materials	76	40.5	37	19.9	31	16.4	16	8.3	-	-	28	14.9	187
D-Training & Workshops	461	35.2	227	17.3	337	25.7	89	6.8	-	-	198	15.1	1 313
E-Consultations	150	34.6	74	17.1	81	18.7	63	14.5	-	-	65	15.1	432
F-Goods & Services & Inputs	174	36.2	86	17.8	86	18.0	60	12.4	2	0.5	72	15.0	480
G-Donations & Grants	1 866	45.1	919	22.2	946	22.9	350	8.4	56	1.3	0	-	4 137
<b>2- Recurrent Costs</b>													
A-Salaries & Allowances	28	8.8	14	4.3	166	51.9	11	3.4	-	-	101	31.7	320
B-Operating Costs	315	41.3	155	20.3	138	18.1	154	20.2	-	-	-0	-	763
<b>Total</b>	<b>3 354</b>	<b>40.9</b>	<b>1 652</b>	<b>20.2</b>	<b>1 793</b>	<b>21.9</b>	<b>789</b>	<b>9.6</b>	<b>58</b>	<b>0.7</b>	<b>547</b>	<b>6.7</b>	<b>8 193</b>

### **Financing and cofinancing strategy and plan**

24. IFAD's engagement over the six-year period amounts to EUR 5 million. The GCF resources specifically devoted to the GoM as executing entity, in the amount of EUR 5.18 million, will be administered as parallel financing.
25. **Other cofinancing.** In November 2021 the Kingdom of the Netherlands signed an agreement with IFAD to provide EUR 11.2 million to the SD3C programme of which EUR 789,000 have been allocated to Mauritania.
26. Italy through the Directorate General for Development Cooperation of the Italian Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation has approved a EUR 2 million grant for IFAD to finance the implementation of SD3C activities of which EUR 1.8 million will be managed by the Islamic Republic of Mauritania.
27. Additional cofinancing is envisaged for complementing the phase 2 financing and thus fill the remaining gap. IFAD has already started consultations with the Secretariat of the G5 Sahel, implementing partners, other donors and the governments involved.

### **Disbursement**

28. Programme funds at each country level are managed by the ministries pursuant to current country and IFAD procedures for the financial management of projects, as applicable according to the terms of each financing agreement. Also in Mauritania resource mobilization will be handled by the opening of a dedicated account at a reputable bank following the principle of revolving fund advances. The account will be for the exclusive receipt of funds of the SD3C programme. The amount of the advances for the Mauritania baseline project will correspond to the average projected expenditures for a six-month period of an annual work plan and budget to ensure optimal use of resources. One or more current accounts in local currency will also be opened at reputable commercial banks to manage the funds from the dedicated account. Fiduciary responsibility for these accounts will rest with the personnel designated for this purpose.

### **Summary of benefits and economic analysis**

29. The financial analysis shows that the targeted activities are sound. The economic analysis was prepared using IFAD reference project in the country.<sup>4</sup> From an economic standpoint, the profitability indicators attest to the viability of the models utilized, with additional margins and significant returns on investment. The impact of the national and regional integration supported by the programme was included in the analysis as a production stimulus and agricultural marketing factor. The economic internal rate of for the first phase of the programme stands at 11.4 per cent, and the net present value at a 6 per cent opportunity cost of capital over 10 years, at US\$9.7 million.

### **Programme implementation strategy**

30. For Mauritania a dual structure will underpin programme implementation at the regional and country level: (i) a horizontal approach of regional scope and impact that guarantees alignment and coherence in implementation at the country level; and (ii) a vertical approach operationalized by linking national investment priorities with the G5 Sahel's regional orientation concerning resilience and economic development in border areas, in the context of climate change and insecurity.
31. The strategy is designed to address the urgent challenges of development and peace through rapid intervention based on scaling up proven solutions and approaches capitalized on in the context of the G5 Sahel. This context reveals that the approaches developed by the three RBAs (FAO. IFAD. WFP) facilitate tackling

<sup>4</sup> Neer-Tamba in Burkina Faso, REPER in Chad, INCLUSIF in Mali, PROGRES in Mauritania, PRODAF in Niger and PADAER-II in Senegal.

these challenges by combining their mandates and comparative advantages and organizing them geographically through complementarity-based phasing, as well as synergy with the other participants and actors. Through the GCF regional programme in Mauritania, the SD3C Mauritania will forge a partnership with the private sector (insurance companies and decentralized financial systems) on risk transfer mechanisms (agricultural insurance).

32. The solid knowledge acquired on the ground by FAO and WFP will facilitate the rapid deployment of activities. Like in the other countries of the SD3C the agencies will tailor their intervention approaches to the rationale of territorial continuity and the intermingling of communities in border areas. IFAD will contribute with its expertise in facilitating integration through its Countries' projects which are responsible for coordination in at country level.

#### **Exit strategy and sustainability**

33. The programme's anchoring in existing institutions and its scaling-up approach guarantee rapid ownership of its achievements: (a) the optimization of intervention approaches in border areas, the preparation of practical guides with integrated solutions for adaptation to climate change, etc. which will be disseminated among the target groups to ensure rapid ownership on their part; (b) economic and entrepreneurial support for women and youth will be provided through regional professional organizations; and (c) strengthening policy dialogue will mobilize the various instruments developed by the G5 Sahel to this end.

### **III. Risks**

#### **A. Risks and mitigation measures**

34. The intervention area exposes the programme to the risk of insecurity, given the recurrence of armed attacks, especially in border areas, and political instability. The experiences of the three Rome-based agencies (RBAs) in similar contexts will help to mitigate this risk. The table below presents the other main risks, which are detailed in the respective appendix of the report.

Table 4

**Main risks and mitigation measures (for more details. see appendix III)**

<i>Risk category</i>	<i>Inherent risk</i>	<i>Residual risk</i>	<i>Measures</i>
National The governments may consider rural investments secondary to military needs, which are budgeted to ensure security in conflict zones covered by the regional programme.	High	Moderate	The six Governments have sent a written request to IFAD specifically to support investments in the socio-economic development of the population, especially youth, in the border areas most affected by continuing terrorist attacks.
Sector policies and strategies The six countries may not have the same interest in investing in border areas and may prioritize other urban and rural programmes inside their territory.	Moderate	Low	The programme is aligned with the G5 Sahel's Priority Investment Programme and other successful programmes currently under way (PATI, CAPI), which represent a group of complementary regional activities coordinated by the G5 Sahel Secretariat.
Environmental and climate context The region is extremely vulnerable to climate change. The Sahel is characterized by extreme temperatures, variable rainfall and droughts, which put food security in peril and could have a negative impact on security and migration.	High	Moderate	The programme itself is a response to the challenges posed by the environmental and climate context. Adaptation and mitigation measures that include a series of adaptation and mitigation activities have been defined. These activities will be improved upon during the design phase and contextualized by the countries.
Significance The interventions become less suited to the needs of populations in the target areas.	Low	Low	The programme supports and reinforces the proven technical implementation interventions of its main implementation partners (WFP and FAO). Current national quality assessment

<i>Risk category</i>	<i>Inherent risk</i>	<i>Residual risk</i>	<i>Measures</i>
			mechanisms (including joint supervision missions) will be complemented with a regional mechanism housed in the regional liaison unit. Other IFAD-supported regional interventions (Farmers' Organizations for Africa, Caribbean and Pacific; Family Farming, Regional Markets and Cross-border Trade Corridors) will also be mobilized to guarantee synergies and the relevance of activities.
Financial management (i) Limited human resource capacity in programme implementation; (ii) Lack of regional coordination	High	Substantial	(i) Regional programme management will be entrusted to the teams of IFAD projects already active in the countries. This will reduce delays in the launch of activities and make it possible to capitalize on the management experience of these teams; (ii) A regional coordination unit will also be created to guarantee the coordination of national projects and a consolidated financial report at the programme level.
Procurement Procurement is difficult in conflict zones, posing high risks to shipping and quality, and national procurement regulations may not be respected.	High	Low	Under the IFAD loan framework, procurement will follow national rules and be subject to IFAD's no-objection for government activities. WFP and FAO activities will follow WFP and FAO rules and be regularly monitored through audits, since the main contracts must be negotiated directly with the executing agencies (FAO and WFP).
Environmental, social et climate impact (i) Social exclusion of women and youth due to limited access to land; programme capture by elites. (ii) Due to infrastructure works and regional markets, certain populations could be physically or economically displaced.	High  Medium	Medium  Medium	(i) A targeting strategy and plan of action on gender equality have been prepared to address these risks.  (ii) These measures will be evaluated and integrated into the Environmental and Social Management Framework and the Environmental and Social Impact Assessment during the design stage.
Stakeholders The various national initiatives differ and lack regional coherence.	Medium	Low	All stakeholders – governments, United Nations multilateral agencies, CSOs., and even agricultural organizations – have indicated their engagement and are participating in the design of the programme. Mechanisms for regular regional and national coordination will enable decision makers to understand the mutual challenges and accomplishments and act accordingly.
Fragility and security All of the countries concerned (with the exception of Senegal) are in a state of war, particularly in border areas, leading to fragile situations. Terrorist attacks are frequent and often affect non-military targets such as civilian populations, particularly in remote rural areas. Population displacements result in large numbers of internal and external refugees, whose extreme economic vulnerability is exacerbated by the COVID-19 pandemic.	High	Medium	The regional liaison unit is based within the G5 Sahel Executive Secretariat to ensure full coordination with security operations and facilitate complementarity among interventions. The implementation partners, WFP and FAO, have developed a network of NGOs and local non-governmental actors whose proximity and legitimacy with local populations ensure better security for project implementation.
<b>Overall risk</b>	<b>High</b>	<b>Medium</b>	

## B. Environment and social category

35. SD3C activities have social impacts through a highly labour-intensive approach, cash transfers during the off-season and capitalization kits to strengthen producers' economic capacity. While targeting the most vulnerable people, the programme focuses on the drivers of instability and local conflicts. Through structural investments in the agricultural market and intensive cross-border policy dialogue, the programme will help to mitigate the impact of shocks – especially those linked to the COVID-19 pandemic and border closures. Through the restoration of natural resources, SD3C will achieve substantial environmental benefits through improved soil, plant cover, water and training in agroecology techniques, assisted natural regeneration and agroforestry. This training will promote the rational use of fertilizers and inputs, reducing pollution and sanitation problems. The programme will help to limit greenhouse gas emissions. However, it will contribute to greenhouse gas emissions through infrastructure development and support for livestock production. The programme therefore will be classified as category B.

## C. Climate risk classification

36. SD3C is classified as having high climate risk. The programme's target groups in each of the six countries are heavily dependent on climate-sensitive natural resources, especially farmland devoted to rainfed crops. Livestock has suffered from the effects of drought and desertification. Locust invasions have recently occurred. Climate variability could have implications on the impact, sustainability and return on investment of the projects implemented through this programme. Climate change adaptation interventions will help vulnerable communities to mitigate this risk in the intervention area. GCF cofinancing is a response to climate risks and offers options for climate risk preparedness, response and transfer.
37. The table below shows the environmental and social categories, and climate risk classification of Mauritania as contained in the SD3C proposal approved by the EB in 2020.

Table 5

<i>Country</i>	<i>Environmental and social category</i>	<i>Climate risk classification</i>
Burkina Faso	B	High
Chad	B	High
Mali	B	High
Mauritania	B	High
Niger	B	High
Senegal	B	High

## IV. Implementation

### A. Compliance with IFAD policies

38. No adjustment has been made to the original programme design. SD3C has retained its complementarity with other projects implemented by the three RBAs. Specifically, the programme contributes at the regional level to the RBA strategy for the Sahel, which represents these agencies' contribution to the United Nations Support Plan for the Sahel (2018–2030). It is also aligned with the priorities in all six countries.
39. **Gender.** All programme activities have a target of 50 per cent women participants. The development of a gender strategy by regional professional organizations along with training in building leadership skills will enhance women's decision-making capacity. The programme will also challenge discriminatory gender attitudes. for example: through women's participation in decision-making forums of community-level committees; by combating gender-based violence through civic education;

and using the Gender Action Learning System to address power relations in households.

40. **Youth.** Young people comprise 40 per cent of the target group for programme activities. Assistance to youth will involve facilitating employment in agriculture, pastoralism and entrepreneurial activities. The programme will support the early adoption of new technologies and approaches that can lead to more sustainable agriculture, create employment opportunities, ensure that young people's voices are heard and empower them as agents of change.
41. **Nutrition.** The programme's nutritional objective is an improved food system that provides the adequate quality and appropriate quantity of nutritious food based on dietary recommendations tailored to the context. Nutrition education and activities to promote behaviour change will rely as much as possible on farmers' own production and local markets. Food and nutrition security will be attained through: (i) production; (ii) income; (iii) a strengthened market; and (iv) increased awareness. Women's empowerment is a key factor in achieving nutritional impact.
42. **Climate change.** The programme contributes directly to improving the climate resilience of rural populations in fragile contexts by distributing adaptation kits and spreading competencies and practices that foster climate resilience through agropastoral field schools.

## **B. Organizational framework**

### **Programme management and coordination**

43. At country level. Programme coordination will be undertaken by the IFAD-funded PROGRES project team that will be reinforced with staffing (technical and accountant with additional resources on cross-cutting issues such as KM, gender, etc.), vehicles and logistics. The institutional steering of the programme will be undertaken by the national steering committee expanded to include additional key stakeholders.
44. At regional level. The regional coordination is being already carried out by a regional coordination unit that was established in October 2021 and operates under the G5 Sahel Secretariat in Nouakchott.
45. To ensure sustainability beyond joint RBA actions, the programme will mobilize a range of actors from regional producer organizations (such as APESS, RBM, ROPPA) NGOs, technical units of government ministries, territorial groups, mobile phone companies, other strategic actors and initiatives such as the Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel, the Regional Sahel Pastoralism Support Project and the Sahel Alliance.

### **Financial management, procurement and governance**

46. **Financial management (FM).** For FM Mauritania will rely on the already existing IFAD project PROGRES. Measures will be adopted to integrate the additional financing into its FM procedures. Like for the other SD3C projects, the national team of Mauritania will provide the regional coordination unit with all necessary financial information to consolidate the programme's financial data.
47. **Procurement.** Procurement will follow national rules, subject to IFAD's non-objection. FAO and WFP activities will follow those agencies' rules and be monitored regularly through audits. The principal contracts must be negotiated directly with FAO and WFP.
48. **Governance.** The programme benefits from the experience and implementation capacity of the PROGRES project team, along with its alignment with established procedures and accountability to national steering committee through project manager.

49. Overall programme governance includes complaints procedure that seeks to make beneficiaries' feedback through partnerships with local NGOs, civil society and producer organizations. FAO and WFP will use this feedback to adapt the programme and develop activities that complement the current interventions.

### **C. Monitoring and evaluation, learning, knowledge management and strategic communication**

50. The monitoring and evaluation system will be based on the programme's results-based management system and will measure progress on implementation using indicators aligned with IFAD's Operational Results Management System.

#### **Innovation and scaling up**

51. The Programme in Mauritania will continue to scale up proven resilience and climate-change adaptation practices, relying on the experience of IFAD. FAO and WFP with local partners. The GCF programme will assist the country with integrated climate risk management and the introduction of agricultural insurance to transfer risks to markets. Innovation in the area of cross-border economic integration will be strengthened by promoting business opportunities in economic corridors, as well as through dialogue with the Economic Community of West African States (ECOWAS) entities involving agro-pastoralists and livestock producers.

### **V. Legal instruments and authority**

52. A Financing Agreement between the Islamic Republic of Mauritania and IFAD will therefore constitute the legal instrument for extending the proposed financing to the Borrower. A copy of the negotiated financing agreement is attached as Appendix I.
53. The Islamic Republic of Mauritania is empowered under its laws to receive financing from IFAD.
54. I am satisfied that the proposed financing will comply with the Agreement Establishing IFAD and the Policies and Criteria for IFAD Financing.

### **VI. Recommendation**

55. According to the delegation of authority procedure approved by the Executive Board at its 126th session and detailed in document [EB 2019/126/R.48/Rev.2](#), the President is invited to approve the proposed financing in terms of the following resolution:

RESOLVED: that the Fund shall provide a loan on highly concessional terms to the Islamic Republic of Mauritania in the amount of three million three hundred fifty thousand euros (EUR 3 350 000) and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

RESOLVED FURTHER: that the Fund shall provide a loan on blend terms to the Islamic Republic of Mauritania in the amount of one million six hundred fifty thousand euros (EUR 1 650 000) and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

Donal Brown  
Associate Vice-President.  
Programme Management Department

# Logical Framework

## Régional

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	RéÉ.	Fin phase 1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>PORTÉE</b>								
	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés* <sup>53</sup> (C.I. 1.b)	0	500 700	854 750	Systèmes de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et stratégies régionales favorables</li> <li>• Géopolitique et stabilité du Sahel</li> </ul>
	Nombre de femmes	0	250 350	427 375				
	Nombre de jeunes	0	200 280	341 900				
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du programme*(C.I. 1.a)	0	73 000	123 000				
	3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)	0	73 000	123 000				
<b>• OBJECTIF GENERAL</b>								
Renforcer de manière durable la résilience des populations rurales les plus vulnérables dans la région du Sahel afin d'atténuer la crise COVID-19, les conflits et les effets du changement climatique	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	Enquête de référence Evaluation d'impact	Années 1, 3, 6	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et stratégies régionales favorables</li> <li>• Géopolitique et stabilité du Sahel</li> </ul>
<b>OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT</b>								
Consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières	5. (Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	75%	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du programme</li> </ul>
	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience <sup>54</sup>	0	45%	75%	Situation de référence Evaluation des effets	Annuelle		
	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%	Enquête de satisfaction <sup>55</sup>	Annuelle		
<b>EFFETS ET PRODUITS</b>								
<i>Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales</i>	8. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation <sup>56</sup>	0	50%	75%	SSE	Annuelle dès année 2	Cellule de coordination	



Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Réf.	Fin phase 1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité		
<i>et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées</i>	Pourcentage de femmes	0	50%	75%	Enquêtes d'effets annuels		régionale et projets référents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions climatiques favorables</li> <li>• Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles</li> <li>• Collaboration des services techniques régaliens</li> </ul>	
	Pourcentage d'hommes	0	50%	75%					
	9. Indice des actifs agropastoraux <sup>57</sup>	0	+ 15%	+30%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents		
10. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI. 3.2.2)	0	50%	80%						
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique sont améliorés	11. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)	0	40 000	66 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Cellule de coordination régionale et projets référents		
	Nombre de femmes	0	20 000	33 000					
	Nombre de jeunes	0	16 000	26 400					
	12. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)	0	11 300	20 500	SSE Rapports d'activités	Semestrielle			
	13. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, mares, parcs vaccination)	0	92	135					
	14. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition CI(1.1.8)	0	40 000	66 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle			
15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1)	0	40 000	66 000	SSE Rapports d'activités	Annuelle				
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	16. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4) <sup>58</sup>	0	43 000	64 500	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Cellule de coordination régionale et projets référents		
	Nombre de femmes	0	21 500	32 250					
	Nombre de jeunes	0	17 200	25 800					
	17. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	278	517					
<i>Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée</i>	18. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional <sup>59</sup>	0	+5%	+10%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers</li> </ul>

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase 1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
	19. Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles présentées aux décideurs politiques pour approbation, ratification ou modification (CI Politique 3)	0	1	2	SSE Rapports d'activités	Annuelle	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et stratégies régionales favorables</li> <li>• Géopolitique et stabilité du Sahel</li> </ul>
Produit 2.1. Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	0	42	71	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Cellule de coordination régionale et projets référents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes</li> </ul>
	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	41	69				
	22. Nombre de plateformes multipartites en service Soutenues (CI Politique 2)	0	1	1				
	23. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	32 000	91 500				
	Nombre des femmes	0	16 000	45 750				
	Nombre des jeunes	0	12 800	36 600				
Produit 2.2. Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisées	24. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	25. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%				
	26. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	0	44	83				

## Country level Mauritania

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase2	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTEE	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés (C.I. 1.b)	0	27 450	45 750	Systèmes de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	Politiques et stratégies régionales favorables
	Nombre de femmes	0	13 725	22 875				
	Nombre de jeunes	0	10 980	18 300				
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du programme (C.I. 1.a)	0	4 500	7 500	SSE		Cellule de coordination régionale et projets référents	Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du programme
3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)	0	4 500	7 500					
OBJECTIF GENERAL								
	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	Enquête de référence Evaluation d'impact	Années 1, 3, 6		
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT								
	5. (Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	75%	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	Situation sécuritaire favorable au déploiement des
	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience	0	45%	75%	Situation de référence Evaluation des effets	Annuelle		

	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%	Enquête de satisfaction	Annuelle		
	8. Percentage of individuals demonstrating an improvement in empowerment	0	30%	70%	Enquête de satisfaction	Annuelle		
	Pourcentage de femmes	0	30%	70%				
	Pourcentage d'hommes	0	30%	70%				
EFFETS ET PRODUITS								
Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées	9. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation <sup>38</sup>	0	50%	75%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Conditions climatiques favorables  - Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles  - Collaboration des services techniques régaliens
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%				
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%				
	10. Indice des actifs agropastoraux	0	15%	30%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	
	11. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI 3.2.2)	0	50%	80%				
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au	12. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition CI(1.1.8)	0			SSE Rapports d'activités			
	13. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets	0	4 000	7 500	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et	

changement climatique sont améliorés	technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)						prestataires de mise en œuvre	
	Nombre de femmes	0	2 000	3 750				
	Nombre de jeunes	0	1 600	3 000				
	14. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)	0	120	200	SSE Rappports d'activités	Semestrielle		
	15. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, marres, parcs vaccination)	0	8	14				
	16. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1)	0			SSE Rappports d'activités	Annuelle		
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	17. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4)	0	4 500	7 500	SSE Rappports d'activités	Trimestrielle		
	Nombre de femmes	0	2 250	3 750				
	Nombre de jeunes	0	1 800	3 000				
	18. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	6	10				
Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée	19. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional	0	5%	10%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers

Produit 2.1. Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	0	2	4	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre	Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes
	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	2	4				
	22. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	4 000	7 500				
	Nombre de femmes	0	2 000	3 750				
	Nombre de jeunes	0	1 600	3 000				
Produit 2.2. Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisées	23. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	24. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%				
	25. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	0	4	7				

## Summary of the economic and financial analysis

### Original Economic and Financial analysis (EFA) with summary tables (French)

#### A. Introduction

1. Cette annexe présente la méthodologie utilisée, les hypothèses de base et les principaux résultats de l'analyse économique et financière du *Programme d'Urgence et Développement Rural au Sahel (Programme SD3C/G5 Sahel + Sénégal)*. L'objectif est d'identifier, de calculer et de comparer les coûts et les avantages du programme afin d'apprécier sa viabilité d'une part du point de vue des bénéficiaires (analyse financière) et d'autre part du point de vue de l'économie nationale dans son ensemble (analyse économique).
2. Une analyse économique et financière (AEF) préliminaire a été réalisée pour les six pays et les résultats économiques globaux ont été estimés pour l'ensemble du programme régional. La méthodologie utilisée est une analyse coûts-bénéfices qui repose sur l'estimation en termes monétaires des coûts et des avantages du programme. Compte tenu de l'approche du programme de mettre à l'échelle des interventions réussies de *Rome Based Agencies* (RBA), mais aussi du calendrier et des contraintes de formulation, la présente analyse a été élaborée en utilisant les informations de projets FIDA en cours. En particulier, les AEF des six projets FIDA (Neer-Tamba au Burkina, INCLUSIF au Mali, PROGRES en Mauritanie, PRODAF au Niger, PADAER-2 au Sénégal, et REPER au Tchad) qui soutiendront la présente initiative ont été utilisés comme exemples pour estimer la rentabilité financière et l'impact économique.
3. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du programme s'établit à 11.4% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 6% et sur 10 ans, s'élève à 9.7 millions d'USD. Les résultats au niveau des pays sont également satisfaisants, avec quelques variations, dans l'intervalle de 11.9% à 14.3% pour les TRIEs et 1.4 et 4.5 millions d'USD pour les VANs. Quoique satisfaisants, ces résultats n'intègrent pas certains bénéfices, faute de données et en attendant que la formulation soit affinée au cours des étapes ultérieures. Les bénéfices qui ne sont pas reflétés dans le TRIE comprennent notamment l'impact immédiat des transferts monétaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé humaine, les effets induits des actions de renforcement des capacités sur les bénéficiaires, la baisse de l'émigration et l'effet à long terme sur la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. L'analyse de sensibilité indique une très bonne robustesse des résultats obtenus, mais l'interaction entre plusieurs facteurs (notamment les retards de mise en œuvre et les dépassements de coûts) pourrait affecter la rentabilité économique du programme.

#### B. Identification des bénéfices

4. Les principaux flux de bénéfices ont été identifiés dans chaque pays, sur la base des interventions et des budgets proposés. L'identification des bénéfices a été basée sur les activités et investissements principaux, ainsi que les bénéfices additionnels potentiels engendrés par ces investissements. Dans tout le pays, la plupart des ressources du programme sont allouées à la création/renforcement d'actifs productifs via des transferts et vivres contre actifs, à la distribution de kits agricoles et d'élevage, et à l'appui aux initiatives entrepreneuriales transfrontalières novatrices des femmes et des jeunes. En conséquence et en général, les activités incluses dans l'analyse sont la production agricole (cultures de céréales en régime pluvial et maraîchage), l'élevage (petits ruminants et bovins) et les activités génératrices de revenus (principalement sur l'élevage et la transformation à petite échelle).
5. Le programme investira également des ressources importantes pour l'intégration nationale et régionale, notamment pour mieux connecter les producteurs agricoles aux marchés, dans des conditions équitables et de sécurité adéquate. L'impact de l'intégration soutenue par le programme a été inclus dans l'analyse, sous la forme d'un facteur de stimulation (+25%) de la production et de la commercialisation agricoles. Cette estimation est basée sur les analyses économiques des marchés et des pistes rurales effectuées dans d'autres AEFs FIDA dans la région.
6. Le programme générera également des résultats importants, mais non quantifiables, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé humaine, le renforcement des capacités sur les bénéficiaires, la baisse de l'émigration et la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. La présente analyse se concentre seulement sur les revenus supplémentaires générés avec l'appui du programme, donc les résultats globaux doivent être considérés comme sous-estimés, compte tenu des avantages supplémentaires non inclus à ce stade.

### C. Analyse financière

7. La modélisation des activités identifiées a été développée en utilisant les AEFs des projets FIDA en cours, compte tenu de l'approche du programme et des contraintes de formulation. Pourtant, la méthode standard d'AEF - exigée par les directives du FIDA - a été utilisée. L'analyse financière vise à évaluer l'impact des activités agricoles appuyées par le programme sur la situation financière des principaux bénéficiaires. Elle permet de s'assurer que le groupe cible aura des incitations financières suffisantes pour s'intéresser et participer aux activités du programme. L'analyse financière est basée sur la comparaison des flux financiers nets (produits – charges) obtenus dans la situation « avec projet » à ceux qui seraient obtenus dans la situation « sans projet ». Un taux d'actualisation de 10% est utilisé, ce qui reflète le coût d'opportunité du capital, sur la base de l'expérience d'autres projets dans la région. Le coût du travail familial a également été inclus dans l'analyse.
8. Comme prévu, les modèles existants dans d'autres AEFs des projets FIDA ne correspondaient pas toujours au type ou à la taille des activités proposées dans le présent programme. Dans plusieurs cas, les modèles des AEF existants ont été adaptés ou légèrement ajustés pour refléter les coûts proposés dans ce programme. De même, dans certains cas, en raison de l'indisponibilité des données, il a été nécessaire d'extrapoler les modèles d'un pays à l'autre.
9. Pour tous les pays et tous les modèles, les indicateurs de profitabilité témoignent de la viabilité des activités inclus dans l'analyse, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants (voir Tableau 1). Tous les modèles ont des bénéfices annuels nets et des valeurs actuelles nettes (VAN) (à 10% et sur 10 ans) supérieurs à zéro. Comme le montre l'expérience d'autres projets, en général le maraîchage et les activités génératrices de revenus ont des marges plus élevées, mais la production céréalière et l'élevage à petite échelle sont également rentables, une fois soutenus par le programme.

### D. Analyse économique

10. L'analyse économique vise à évaluer la viabilité du programme en considérant l'économie nationale dans son ensemble. Les mêmes activités économiques modélisées pour l'analyse financière ont été utilisées pour l'analyse économique et leurs bénéfices additionnels nets ont été agrégés conformément au phasage des activités et aux cibles du programme (détaillés dans le Tableau 1). Comme l'analyse financière, l'analyse économique repose sur la comparaison entre la situation avec projet et la situation sans projet, le résultat imputable au programme étant le bénéfice net additionnel. Pour cette analyse, la méthodologie utilisée évalue les coûts et les bénéfices en se basant sur les prix financiers et, en deuxième lieu, réévalue ces prix pour mieux refléter les coûts d'opportunité pour la société (prix économiques).
11. Un taux d'actualisation de 6% a été estimé sur la base des données financières sélectionnées et l'expérience d'autres projets et il a été utilisé comme coût d'opportunité économique du capital. L'agrégation des bénéfices du programme du point de vue de l'économie s'est faite sur une période de 10 ans (3 ans de mise en œuvre et 7 ans de capitalisation). Tous les coûts économiques ont été inclus, y compris le don régional pour le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel. Le double comptage a été évité en excluant des coûts économiques les éléments déjà inclus dans les modèles.



Tableau 1 Principales activités modélisées. quantification et phasage. et résultats d'analyse financière

	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Model</b>	<b>Source</b>	<b>Bénéfices nets annuels (US\$) (WP - WOP)</b>	<b>NPV (US\$) (@10%, 10-y)</b>	<b>TRI (%) (10-y)</b>
<b>Burkina Faso</b>								
Activités des CES DRS (600 Hectares)	240	300	60	Production de sorgho	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	233	1,430	N/A
Périmètres maraîchers (4 x 5 ha)	2	2		Production maraîchère	Projet PAFPA Extension AEF (BF)	33,543	167,039	N/A
Kits embouche ovine	1,125			Embouche ovine	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	176	1,084	N/A
Kits capitalisation de petits ruminants	450			Elevage ovin	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	53	325	N/A
Microprojets femmes/jeunes	30	40	30	Embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,256	10,334	46%
<b>Mali</b>								
Kits pastoraux (animaux et intrants)	2,400	1,600	0	AGR embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%
Kits agricoles (intrants, petit outillage)	800	800	800	Production de sorgho	Projet INCLUSIF AEF (ML)	230	1,228	N/A
Kits transformation	37	23	5	Transformation des céréales	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,328	14,720	45%
Mise en place de périmètres maraîchers	5	3	1	Production maraîchère	Projet INCLUSIF AEF (ML)	12,259	70,863	N/A
Microprojets femmes/jeunes	0	100	100	MER embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	2,113	6,583	44%
<b>Mauritanie</b>								
Kits cash + petits ruminants	200	400	200	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	363	1,618	N/A
Kits cash + embouche ovine	200	200	200	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	363	1,618	N/A
Kits agricoles	200	400	300	Production de sorgho	Projet PROGRES AEF (MR)	254	1,498	N/A
Microprojets femmes/jeunes		100		Embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	2,001	6,237	44%
<b>Niger</b>								
Restauration de terres agro-pastorales (ha)	1,100	800	600	Production de sorgho	Projet INCLUSIF AEF (ML)	230	1,228	N/A
Installation de unités avicoles	7			Aviculture	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	5,535	18,240	54%
Microprojets femmes/jeunes	15	15		AGR embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%
Transformation agricole et progression menages	15	15		Activités de transformation	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,328	14,720	45%
<b>Sénégal</b>								
Kits d'élevage	400	500	300	Aviculture	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	1,151	5,124	156%
Kits agricoles (maraîchage)	200	300	100	Production maraîchère	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	416	1,560	77%
Microprojets femmes/jeunes	25	50	25	Embouche ovine	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	651	3,597	N/A
<b>Tchad</b>								
Kits semences agricoles	400	600	400	Production de sorgho	Projet PROPAD AEF (TD)	46	225	N/A
Kits élevage	400	600	400	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	575	2,562	156%
Sites maraîchage	2	3	1	Production maraîchère	Projet PROPAD AEF (TD)	12,259	70,863	N/A
Microprojets femmes/jeunes	25	50	25	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%

12. À ce stade, il était impossible de déterminer les facteurs de conversion pour tous les pays et pour tous les produits. En revanche, l'analyse a estimé les taux de change de référence (SER) et les facteurs de conversion standard (SCF) pour chaque pays, sur la base des données de la Banque mondiale (WDI) concernant les importations et exportations et les droits et taxes sur les importations et les exportations, en appliquant la formule suivante :

$$SER = OER \cdot \frac{[(M + Tm) + (X - Tx)]}{(M + X)}$$

Où SER représente le taux de change de référence.

OER le taux de change officiel.

M le volume des importations.

Tm le taux des droits sur les importations.

X le volume des exportations.

Tx le taux des taxes sur les exportations.

13. Les estimations SER et SCF sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous. Le SER a été utilisé pour convertir les bénéfices de la monnaie locale (FCFA/MRU) en USD. Le SCF a été utilisé pour convertir les avantages financiers en avantages économiques.

Tableau 2 Estimations SER et SCF

Pays	Taux de change officiel* (unités locales pour 1 US\$)	Taux de change économique (SER) (unités locales pour 1 US\$)	SCF
Burkina Faso	582	607	1.04
Mali	582	611	1.05
Mauritania	38	40	1.05
Niger	582	622	1.07
Sénégal	582	619	1.06
Tchad	582	630	1.08

\*au moment de la mission de formulation (juin 2020)

14. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du programme s'établit à 11.4% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 6% et sur 10 ans, s'élève à 9.7 millions d'USD. Les résultats au niveau des pays sont également satisfaisants, avec quelques variations, dans l'intervalle de 11.9% à 14.3% pour les TRIEs et 1.4 et 4.5 millions d'USD pour les VANs. Quoique satisfaisants, ces résultats n'intègrent pas certains bénéfices, faute de données et en attendant que la formulation soit affinée au cours des étapes ultérieures.

Tableau 3 Résultats de l'analyse économique

	Total	Burkina Faso	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad
Budget (US\$ mn)	55.0*	6.0	23.0	6.0	6.0	6.5	5.5
TRIE (%)	11.4%	12.2%	11.9%	14.3%	11.9%	13.5%	12.3%
NPV (US\$ mn, @ 6%, 10 ans)	9.7	1.0	4.5	1.6	1.0	1.6	1.4

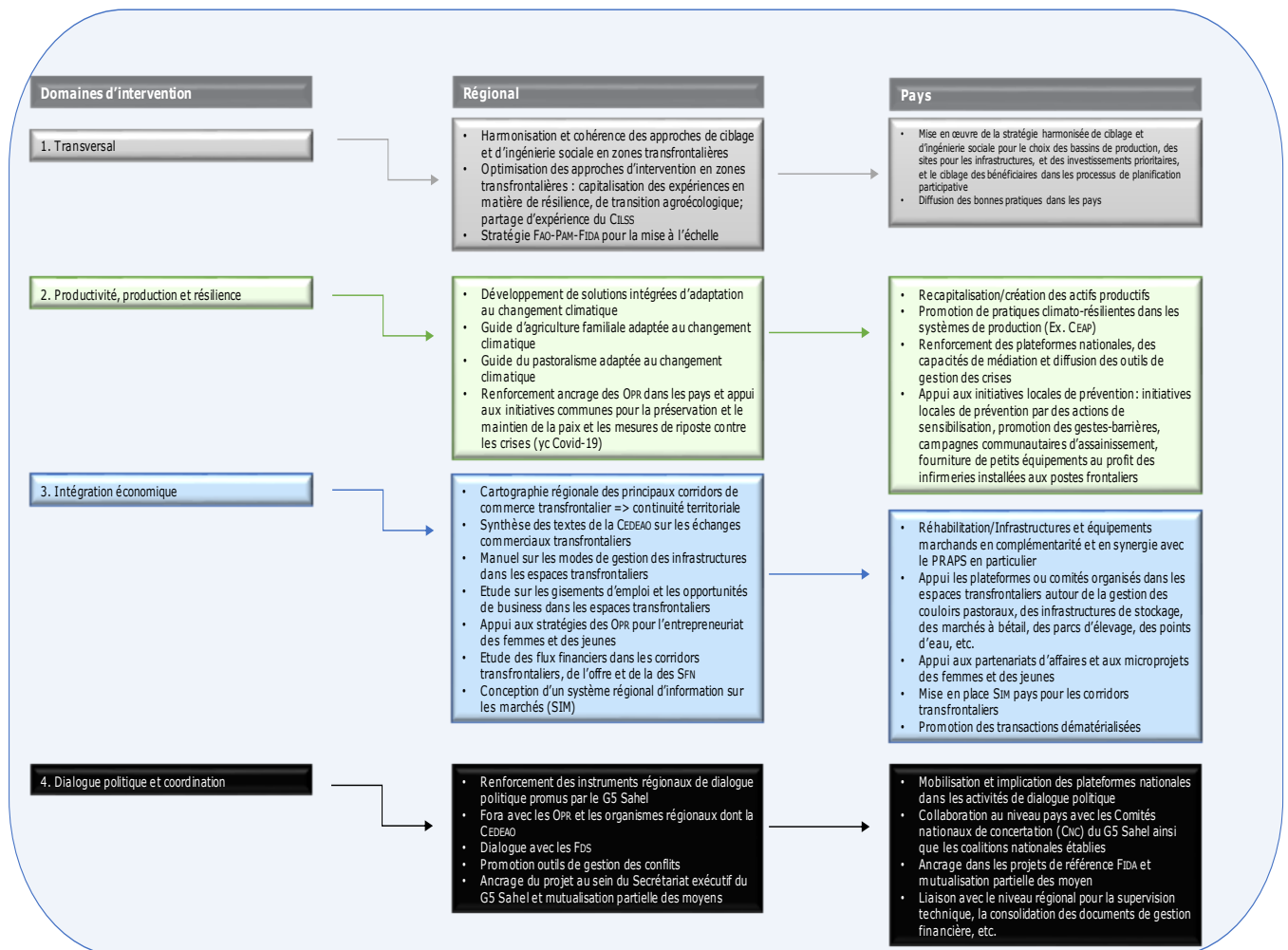
\*y compris don régional (US\$ 2 million)

15. L'analyse de sensibilité (Tableau 4) indique une bonne robustesse des résultats obtenus. Seulement dans le cas des scénarios pessimistes des dépassements de coûts de 30%, les retards de 2 ans ou plus, ou des prestations réduites de 30%, le taux de rentabilité économique serait inférieur au coût d'opportunité du capital et la VAN serait négative. Néanmoins, l'interaction entre plusieurs facteurs (notamment les retards de mise en œuvre et les dépassements de coûts) pourrait affecter la rentabilité économique du programme, même à des seuils de variation inférieurs.

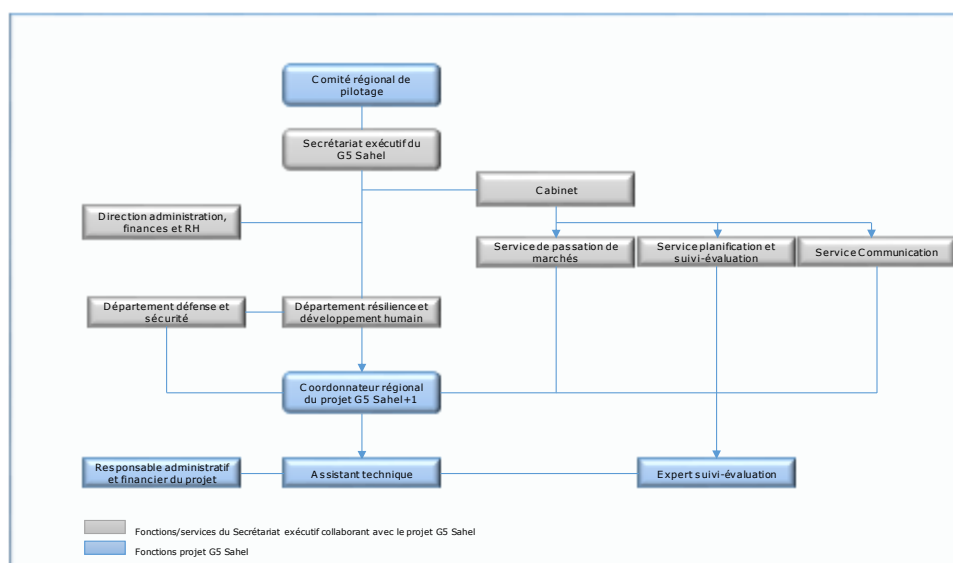
Tableau 4 Résultats de l'analyse de sensibilité

	Burkina Faso		Mali		Mauritanie		Niger		Sénégal		Tchad	
	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)
<b>Cas de base</b>	🟢 12.2%	<b>1,013,953</b>	🟢 11.9%	<b>4,502,212</b>	🟢 14.3%	<b>1,644,061</b>	🟢 11.9%	<b>1,008,021</b>	🟢 13.5%	<b>1,620,124</b>	🟢 12.3%	<b>1,366,452</b>
coûts + 10%	🟡 9.5%	611,546	🟢 10.2%	3,365,724	🟢 11.9%	1,251,892	🟢 9.3%	607,175	🟢 11.1%	1,176,080	🟢 10.0%	922,408
coûts + 10%	🟡 7.1%	209,138	🟢 8.7%	2,229,236	🟢 9.9%	859,723	🟡 7.1%	206,329	🟢 9.0%	732,037	🟡 7.9%	478,365
coûts + 30%	🔴 5.0%	-193,269	🟡 7.3%	1,092,748	🟡 8.0%	467,554	🔴 5.1%	-194,517	🟡 7.1%	287,993	🟡 6.1%	34,321
bénéfices - 10%	🟢 9.2%	510,150	🟢 10.0%	2,915,503	🟢 11.7%	1,087,486	🟢 9.0%	506,373	🟢 10.9%	1,014,068	🟢 9.7%	785,763
bénéfices - 20%	🟡 6.0%	6,348	🟡 7.9%	1,328,794	🟢 8.9%	530,911	🟡 6.0%	4,725	🟢 8.0%	408,012	🟡 7.0%	205,074
bénéfices - 30%	🔴 2.7%	-497,455	🔴 5.6%	-257,915	🟡 5.9%	-25,664	🔴 2.8%	-496,923	🔴 5.0%	-198,044	🔴 4.1%	-375,615
revenus retardés de 1 an	🟡 7.5%	277,828	🟢 8.0%	1,535,862	🟢 9.5%	726,592	🟡 7.3%	240,524	🟢 8.7%	625,573	🟡 7.8%	413,132
revenus retardés de 2 ans	🔴 3.8%	-414,810	🔴 4.4%	-1,227,633	🔴 5.3%	-147,538	🔴 3.7%	-456,309	🔴 4.7%	-312,683	🔴 3.9%	-491,366
revenus retardés de 3 ans	🔴 0.5%	-1,077,028	🔴 0.6%	-3,870,419	🔴 1.5%	-963,595	🔴 0.2%	-1,144,834	🔴 1.0%	-1,173,528	🔴 0.3%	-1,335,427
adoption - 10%	🟢 9.3%	531,656	🟢 10.5%	3,312,194	🟢 11.7%	1,087,486	🟢 9.2%	527,243	🟢 10.9%	1,014,068	🟢 10.0%	835,317
adoption - 20%	🟡 6.3%	49,359	🟢 9.0%	2,122,175	🟢 8.9%	530,911	🟡 6.3%	46,464	🟢 8.0%	408,012	🟡 7.5%	304,182

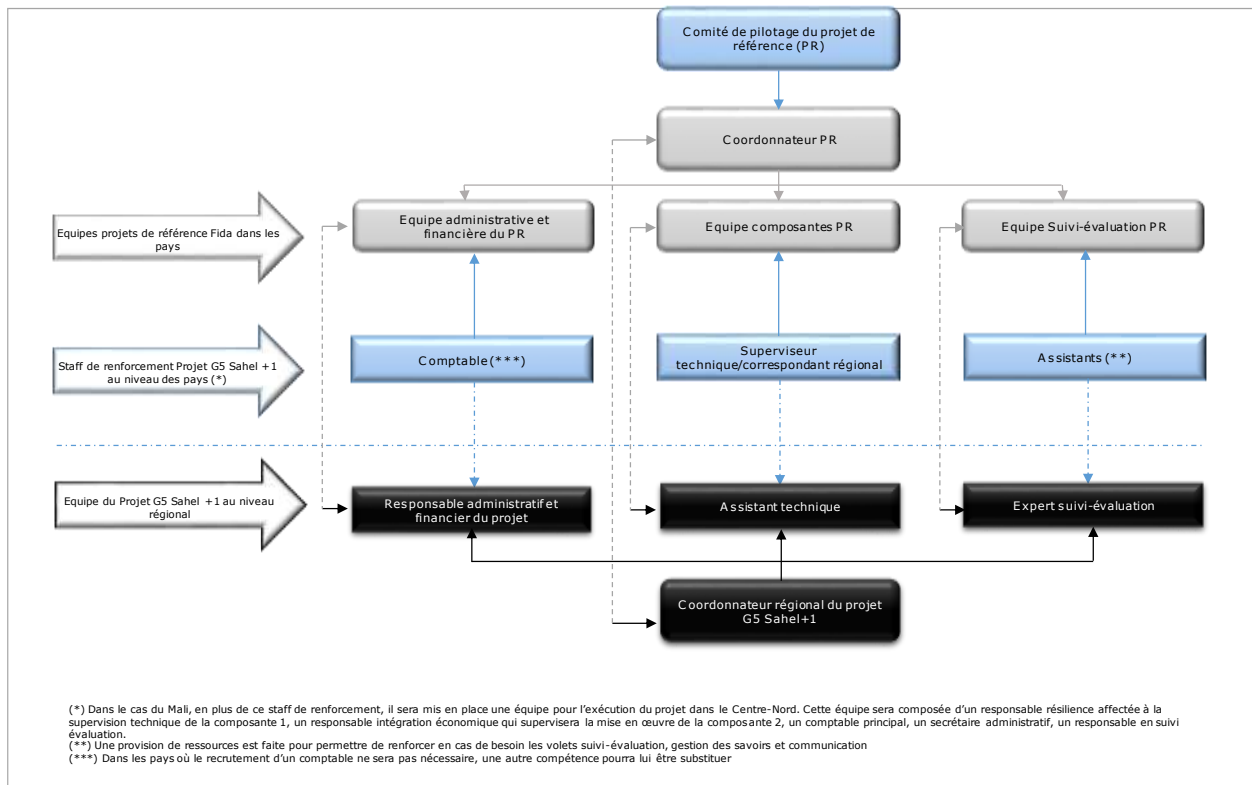
# Domaines d'intervention régionale et pays et organigrammes



Organigramme du programme au niveau régional



Organigramme pays relié au régional



## Matrice intégrée des risques de projet

<b>Catégories et sous-catégories de risques</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
<b>Contexte du pays</b>		
<b>Engagement politique</b>		
<b>Risque :</b> Les gouvernements peuvent considérer les investissements ruraux comme secondaires par rapport aux besoins militaires qui sont budgétisés pour assurer la sécurité dans les zones de conflit couvertes par le programme régional.	Élevé	Modéré
<b>Mitigations :</b> Les six gouvernements ont adressé une demande écrite spécifique au FIDA pour qu'il exhorte le Fonds à soutenir les investissements dans le développement socio-économique de la population, et en particulier des jeunes, vivant dans les zones frontalières qui sont les plus touchées par les attaques terroristes en cours.		
<b>Gouvernance</b>		
<b>Risque :</b> Le secrétariat du G5+ est plus expérimenté dans la coordination des programmes militaires entre les États membres que dans les programmes de développement et peut manquer des compétences nécessaires.	Élevé	Modéré
<b>Mitigations :</b> L'unité de liaison du programme régional qui sera hébergée au siège du secrétariat du G5 Sahel à Nouakchott, en Mauritanie, sera soutenue par 6 unités de projets référents (SPN) qui seront hébergées par les projets d'investissement expérimentés en cours cofinancés par le FIDA dans chacun des 6 pays afin de simplifier l'administration du programme.		
<b>Macroéconomique</b>		
<b>Risque :</b> La croissance économique très positive attendue dans la région du Sahel (5.9 % selon les prévisions (AFD, 2020)) pourrait être gravement affectée par les mesures de restriction visant à lutter contre la pandémie de COVID-19. La fermeture des frontières pourrait gravement affecter le commerce vital des produits agricoles et animaux dans la région.	Élevé	Élevé
<b>Mitigations :</b> Les infrastructures économiques existantes (marchés territoriaux), cruciales pour les économies locales, seront utilisées pour développer des comportements commerciaux sains et sûrs afin de maintenir leur fonctionnement et d'approvisionner les zones tant rurales qu'urbaines.		
<b>Fragilité et sécurité</b>		
<b>Risque :</b> Les 6 pays (à l'exception du Sénégal) sont confrontés à une situation de guerre, notamment dans leurs zones frontalières respectives, qui les place dans une situation fragile. Les attaques terroristes sont fréquentes et touchent souvent des cibles non militaires impliquant la population civile, en particulier dans les zones rurales éloignées. Le déplacement des populations crée un grand nombre de réfugiés internes et externes dont l'extrême vulnérabilité économique est encore exacerbée par la pandémie du COVID-19.	Élevé	Moyen
<b>Mitigations :</b> L'unité de liaison régionale est basée au secrétariat du G5 Sahel pour assurer une bonne articulation avec les opérations de sécurité et faciliter la complémentarité entre les différentes interventions. Les partenaires d'exécution, le PAM et la FAO, ont développé un réseau d'ONG et acteurs non étatiques locaux dont la proximité et la légitimité avec les populations assurent une meilleure sécurité pour la mise en œuvre des projets.		
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>		
<b>Alignement des politiques</b>		
<b>Risque :</b> Les 6 pays peuvent ne pas accorder le même intérêt à l'investissement dans les zones frontalières et donner la priorité aux autres programmes urbains et ruraux à l'intérieur des terres.	Moyen	Faible
<b>Mitigations :</b> Le programme est aligné sur le plan d'investissement prioritaire (PIP) du G5 Sahel comme d'autres programmes en cours réussis (PATI, CAPI) qui forment un ensemble d'activités régionales complémentaires coordonnées au niveau du secrétariat du G5 Sahel.		
<b>Élaboration et mise en œuvre des politiques</b>		
<b>Risque :</b> Chaque pays développe l'approche de mise en œuvre de la politique à son propre rythme, essentiellement par le biais de divers projets d'investissement soutenus par des donateurs qui peuvent ne pas se compléter de part et d'autre d'une frontière.	Modéré	Faible
<b>Mitigations :</b> La plupart des projets nationaux de collaboration ont déjà ou vont développer un cadre spécifique pour traiter des activités commerciales transfrontalières et, à terme, de la gestion commune des ressources naturelles.		
<b>Contexte de l'environnement et du climat</b>		
<b>Vulnérabilité du programme aux conditions environnementales</b>		
<b>Risque :</b> La région est extrêmement vulnérable au changement climatique. Le Sahel connaît des températures extrêmes, des précipitations variables et des sécheresses, ce qui met en péril la sécurité alimentaire et peut avoir un impact négatif sur la sécurité et les migrations.	Élevé	Modéré

<b>Mitigations :</b> Le programme lui-même est une réponse aux défis posés par le contexte environnemental et climatique. Des mesures d'adaptation et d'atténuation ont été définies avec un ensemble d'activités d'adaptation et d'atténuation qui seront affinées lors de la conception et contextualisées par pays		
<b>Vulnérabilité des projets aux impacts du changement climatique</b>		
<b>Risque :</b> Le Sahel connaît une dégradation de l'environnement et de ses écosystèmes fragiles, ce qui entraîne une dégradation des terres, une modification des modes de pâturage et une réduction de l'approvisionnement en eau pour les animaux et les hommes	Moyen	Moyen
<b>Mitigations :</b> Dans les 6 pays, des mesures de gestion durable de l'environnement seront intégrées dans le programme.		
<b>Portée du programme</b>		
<b>Pertinence du programme</b>		
<b>Risque :</b> Le champ d'application du programme est assez large pour un investissement plutôt modeste ce qui peut entraîner une perte de contact avec l'évolution de la situation sur place.	Faible	Faible
<b>Mitigations :</b> Le programme complète et élargit les interventions existantes mises en œuvre par les principaux partenaires de mise en œuvre (PAM, FAO) et pilotées par le biais d'accords spécifiques avec les gouvernements respectifs. Le FIDA doit rejoindre ce dispositif d'ici décembre 2020. Les zones d'intervention du programme seront sélectionnées le long des frontières des pays et correspondront aux zones où les partenaires d'exécution sont déjà actifs (FAO, PAM et ONG).		
<b>Viabilité technique</b>		
<b>Risque :</b> Les interventions deviennent moins adaptées aux besoins des populations dans les zones cibles.	Faible	Faible
<b>Mitigations :</b> Le programme soutient et renforce les interventions techniques existantes et éprouvées dont les principaux partenaires de mise en œuvre (PAM et FAO) sont familiers. Les mécanismes d'examen de la qualité existants (incluant des missions de supervision conjointes) au niveau national seront complétés par un mécanisme régional basé dans l'unité de liaison régionale. D'autres interventions régionales soutenues par le FIDA (FO4ACP, FARMTRAC) seront également mobilisées pour assurer les synergies et la pertinence des activités.		
<b>Capacité institutionnelle pour la mise en œuvre et la durabilité</b>		
<b>Modalités de mise en œuvre</b>		
<b>Risque :</b> Les zones d'intervention dans 6 pays peuvent induire des processus de gouvernance lourds et retarder la mise en œuvre effective	Moyen	Faible
<b>Mitigations :</b> Le programme sera mis en œuvre dans les 6 pays dans le cadre des programmes existants du PAM et de la FAO et sera directement supervisé par les projets d'investissement nationaux du FIDA qui seront renforcés par du personnel d'appui. Les activités de coordination régionale seront mises en œuvre par une unité spécifique hébergée par le secrétariat du G5 Sahel à Nouakchott, dont le mandat est de coordonner les projets de sécurité et de développement dans les zones de conflit des États membres.		
<b>Dispositions en matière de suivi et d'évaluation</b>		
<b>Risque :</b> Les outils de suivi et d'évaluation peuvent varier d'un pays à l'autre en fonction des partenaires de mise en œuvre	Moyen	Faible
<b>Mitigations :</b> Les principaux partenaires de mise en œuvre sont les mêmes dans les six pays et un système commun de suivi et d'évaluation axé sur les indicateurs du cadre logique sera élaboré pour alimenter une base de données commune.		
<b>Passation de marchés</b>		
<b>Cadre juridique et réglementaire</b>		
<b>Risque :</b> La passation de marchés dans les zones de conflit est difficile et présente des risques élevés en termes de livraison et de qualité, et les cadres nationaux de passation de marchés peuvent ne pas être respectés	Importante	Faible
<b>Mitigations :</b> Dans le cadre des prêts du FIDA, la passation des marchés se fera conformément aux règles nationales et sous réserve de la non objection du FIDA pour les activités du gouvernement. Quant aux activités du PAM et de la FAO, elles seront entreprises selon les règles du PAM/FAO et contrôlées régulièrement par des audits puisque les principaux contrats doivent être négociés directement avec les agences d'exécution (FAO et PAM) qui se conforment strictement aux exigences en matière de passation de marchés et qui ont adopté un cadre réglementaire adapté et approuvé par les autorités réglementaires nationales respectives.		
<b>Responsabilité et transparence</b>		
<b>Risque :</b> La sélection des partenaires d'exécution de première ligne (OSC, ONG) n'est pas claire et manque de preuves pour documenter la responsabilité et la transparence.	Importante	Faible
<b>Mitigations :</b> Des modèles de documents d'appel d'offres basés sur ceux qui sont déjà utilisés seront détaillés et inclus dans le manuel de mise en œuvre en tenant compte de la spécificité de l'intervention dans les zones de conflit. Les procédures de passation de marché des agences d'exécution seront évaluées afin de recruter un responsable des marchés publics si nécessaire.		

Capacité en matière de marchés publics		
<b>Risque :</b> Les capacités en matière de passation de marchés publics diffèrent d'un partenaire de mise en œuvre à l'autre	Moyen	Faible
<b>Mitigations :</b> Les capacités de passation de marchés ont été renforcées et évaluées dans le cadre de tous les projets d'investissement nationaux qui seront chargés de superviser le programme. Au début, des sessions de formation seront organisées avec les principaux organismes d'exécution pour s'assurer que leur personnel spécialisé connaît bien les exigences du FIDA.		
Procédures de passation des marchés publics		
<b>Risque :</b> Les différences entre les systèmes de marchés publics nationaux peuvent retarder la mise en œuvre d'un pays à l'autre.	Moyen	Faible
<b>Mitigations :</b> Outre l'alignement sur leurs manuels de passation de marchés respectifs, des missions internationales d'assistance technique de court terme ainsi qu'un soutien par les pairs des différents SPN seront prévus. Par ailleurs, les marchés publics constitueront une part mineure des achats effectués dans le cadre du programme, car la plupart des articles seront achetés par l'intermédiaire de la FAO et du PAM.		
<b>Gestion financière</b>	Elevé	Substantiel
Organisation et dotation en personnel	Elevé	Substantiel
<b>Risques:</b> 1) Faibles capacités des ressources humaines dans l'implémentation du programme ; 2) Manque de coordination au niveau régional;		
<b>Mitigations:</b> 1) La gestion du programme sera confiée au niveau national aux équipes de projets FIDA déjà actif dans les différents pays, ce qui réduira le délai de lancement des activités et permettra de capitaliser sur l'expérience de gestion de ces équipes ; 2) Une unité de coordination régionale sera aussi créée afin de garantir une coordination des projets nationaux et un reporting financier consolidé au niveau du Programme		
Budgétisation	Elevé	Substantiel
<b>Risques:</b> 1) Retards dans l'approbation des budgets nationaux 2) Différence dans les lignes budgétaires des budget nationaux comportant des difficultés dans le suivi de la performance du Programme au niveau Régional		
<b>Mitigations:</b> 1) Les équipes nationales des projets FIDA se chargeront de la préparation et soumission des Budget nationaux qui seront discuté au sein du Comité existant au niveau du programme qui sera élargi à l'occasion pour permettre la participation des acteurs principaux du Programme ; 2) L'unité de coordination nationale sera impliqué dans le processus de formulation des PTBA au niveau national afin de garantir une cohérence au niveau du Programme ;		
Flux de fonds et procédures de décaissement	Elevé	Substantiel
<b>Risques:</b> 1) La nature multinational du Programme fait que, la mauvaise performance et les problèmes spécifiques au portefeuille FIDA dans chaque pays affectera nécessairement sa performance globale. 2) La disponibilité immédiate (sous le cycle IFAD11) des fonds nécessaires à financer ce Programme pose un problème pour plusieurs des Pays concernés ; 3) L'Unité de Coordination Régionale, sera financée à travers un don FIDA d'une durée de 36 mois et d'un montant d'environ 2 millions de dollars. Ce montant et la durée d'implémentation du don pourraient se révéler insuffisants dans le cas d'un lancement en plusieurs phases du Programme.		
<b>Mitigations:</b> 1) Même si une telle éventualité ne comportera pas un blocage de l'ensemble du programme, étant donné qu'un accord de Financement séparé sera signé pour chaque composante nationale, ce risque ne peut pas être ultérieurement mitigé en phase de conception. 2) Introduire un phasage dans le lancement des opérations dans certains Pays qui viendraient s'ajouter au Programme ou compléter leur allocation dans une deuxième phase. 3) Prévoir un financement additionnel pour l'Unité de gestion régionale et/ou étendre la période d'implémentation du Don FIDA.		
Contrôles internes	Elevé	Substantiel
<b>Risques:</b> 1) L'implémentation d'une partie importante des activités du Programme sera confiée à des partenaires d'implémentation dont les principaux seront le PAM et la FAO. Cela comporte des risques pour le Programme liés à sa gouvernance et à la capacité de reporting et de justification des dépenses de ses partenaires. 2) Manque de clarté en termes de procédures concernant la gestion financière;		
<b>Mitigations:</b> 1) Contracter les partenaires directement par les Project nationaux FIDA sous la coordination de l'Unité régionale et en structurant les paiements en plusieurs tranches, qui seront décaissées sous réserve du respect d'obligations de reporting précisés dans les protocoles d'accord.		



2) Le manuel administratif financier de chaque projet référent sera mis à jour pour inclure des procédures spécifiques adaptées au Programme Régional. Un manuel spécifique sera créé au profit de l'Unité régionale.		
<b>Information comptable et financière</b>	Elevé	Substantiel
<b>Risques:</b> 1) Les normes et procédures comptables ne sont pas conformes aux exigences du FIDA; 2) L'unité Régionale ne sera pas en mesure de consolider les états financiers du Programme ;		
<b>Mitigations:</b> 1) Le logiciel de comptabilité des projets nationaux sera personnalisé pour répondre aux besoins de reporting et de comptabilité du Programme Régional et afin de faciliter les tâches de consolidation; 2) Tous les projets nationaux utilisent le même logiciel comptable qui sera installé aussi au niveau de la Coordination Régionale. Les catégories, les composantes et la monnaie des prêts et dons liés au Programme seront uniformisés afin de faciliter la tâche de consolidation.		
<b>Audit externe</b>	Elevé	Substantiel
<b>Risque:</b> Un audit des comptes globaux du Programme ne pourra pas être réalisé à cause de la dispersion de ses unités de gestion au niveau national et de la petite taille du financement global.		
<b>Mitigations:</b> Chaque projet référent sera audité séparément et les comptes audités seront consolidés au niveau régional.		
<b>Impact environnemental, social et climatique</b>		
Conservation de la biodiversité		
<b>Risque :</b> Impact négatif des animaux et de l'utilisation de produits chimiques sur la biodiversité terrestre	Faible	Faible
<b>Mitigations :</b> Innover sur les techniques traditionnelles de contention des oiseaux telles que l'utilisation d'épouvantails dans les fermes. l'utilisation de filets dans les étangs à poissons, etc. ; Formation sur l'utilisation durable des pesticides et introduction aux pesticides biologiques comme l'huile de Neem ;		
Utilisation efficace des ressources et prévention de la pollution		
<b>Risque :</b> L'utilisation de produits chimiques et de substances potentiellement dangereuses, la pollution de l'eau et des cultures due à l'utilisation de produits agrochimiques	Faible	Faible
<b>Mitigations :</b> Directives sur les normes de la FAO, ainsi que formation et sensibilisation		
Patrimoine culturel		
<b>Risque :</b> Le patrimoine culturel est menacé dans la région en raison de la présence de groupes armés, de groupes terroristes et du désir d'émigrer	Moyen	Moyen
<b>Mitigations :</b> Le programme lui-même offre des opportunités et travaille au lien entre la paix et le développement		
Peuples indigènes		
<b>Risques :</b> Exclusion sociale des femmes et des jeunes en raison d'un accès limité à la terre, capture du programme par les élites	Élevé	Moyen
<b>Mitigations :</b> Une stratégie de ciblage est élaborée ainsi qu'un plan d'action sur l'égalité des sexes pour faire face à ces risques		
Santé et sécurité de la Communauté		
<b>Risque :</b> Le COVID- 19 est une menace réelle pour la santé humaine et les habitants de la région. Des conditions de travail dangereuses et insalubres	Élevé	Moyen
<b>Mitigations :</b> Le programme sera inclus dans le plan de gestion sociale du Cadre de gestion environnementale et sociale. Les activités à envisager sont les suivantes : outils de télédétection pour mieux comprendre les impacts immédiats de COVID 19 sur la sécurité alimentaire et la productivité agricole, formations sur les pratiques de travail sûres, accès à davantage d'équipements de protection tels que masques et gants, restrictions imposées aux travailleurs sur le terrain du producteur, utilisation de drones et d'autres outils de vulgarisation numérique pour les pratiques d'économie de main-d'œuvre et d'intrants, mécanisation partagée. Autres mesures : les mécanismes de partage des risques tel que l'assurance, y compris l'assurance pandémique, les plateformes de marketing et la logistique numériques, les contrôles et les bonnes pratiques sanitaires et phytosanitaires, la dimension de genre par rapport au COVID-19 pour réduire l'exposition des femmes		
Travail et conditions de travail		
<b>Risque :</b> Travail des enfants et mauvaises conditions de travail	Important	Moyen
<b>Mitigations :</b> Intégration du travail et des conditions de travail décentes dans la note SECAP (Procédures d'évaluation environnementale et climatique)		
Relocalisation physique et économique		

<b>Risque :</b> En raison des travaux d'infrastructures et des marchés régionaux, certaines populations pourraient être déplacées physiquement ou économiquement	Moyen	Moyen
<b>Mitigations :</b> Au stade du design, ces mesures seront évaluées et intégrées dans Cadre de gestion environnementale et sociale et dans l'Évaluation des impacts environnementaux et sociaux		
Émissions de gaz à effet de serre		
<b>Risque :</b> Les émissions de CO2 de cette opération sont limitées et peuvent contribuer au changement climatique	Moyen	Moyen
<b>Mitigations :</b> L'outil Excat de la FAO aidera à évaluer le volume de CO2 réduit ou évité et les activités d'adaptation dans le cadre de ce programme sont la réponse à ce risque		
Vulnérabilité des populations et des écosystèmes cibles à la variabilité et aux risques climatiques		
<b>Risque :</b> Les communautés rurales et les écosystèmes dont elles dépendent sont extrêmement vulnérables aux risques naturels, qui sont fréquents dans la région. Sécheresses, inondations, tempêtes de sable, criquets et pandémies	Élevé	Moyen
<b>Mitigations :</b> Le programme lui-même est une réponse à la variabilité du climat et aux risques naturels. Des activités d'adaptation et d'atténuation sont identifiées pour renforcer la résilience des communautés et de leurs écosystèmes face à la variabilité et aux risques climatiques		
<b>Parties prenantes</b>		
Engagement des parties prenantes/coordination		
<b>Risque :</b> Les diverses initiatives nationales diffèrent et manquent de cohésion régionale.	Moyen	Faible
<b>Mitigations :</b> Toutes les parties prenantes - gouvernements, agences multilatérales onusiennes, OSC, y compris les organisations agricoles - ont exprimé leur engagement et participent à la conception du programme. Des mécanismes de coordination réguliers aux niveaux national et régional permettront aux décideurs de saisir les défis et les réalisations mutuelles et d'agir en conséquence.		
Doléances des parties prenantes		
<b>Risque :</b> Dans un environnement de conflit, le programme peut être confronté à : i) de grandes attentes de la part des populations ciblées dans les zones de mise en œuvre qui ne peuvent être satisfaites et ii) un risque de désengagement des communautés qui souffrent d'un manque de stabilité/sécurité.	Moyen	Moyen
<b>Mitigations :</b> La gouvernance du programme est associée à une procédure de réclamation qui permettra de faire connaître les réactions des bénéficiaires avec la facilitation des partenaires de mise en œuvre de première ligne (ONG locales, OSC comme les organisations de femmes et de jeunes, les organisations agricoles, qui renforcent toutes les liens sociaux au sein des communautés). Cette procédure permettra d'atteindre les mécanismes de coordination. Les deux principales agences de mise en œuvre (PAM et FAO) utiliseront ces retours d'information pour ajuster et développer des programmes complémentaires à leurs interventions en cours.		

## Negotiated financing agreement

(Negotiations concluded on 15 December 2022)

Don No.:

Nom du Projet: Programme régional conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements climatiques en Mauritanie, (le "SD3C Mauritanie" ou le "Projet")

ENTRE

La République islamique de Mauritanie (l'"Emprunteur")

Et

Le Fonds international de développement agricole (le "Fonds" ou le "FIDA")

(désignés individuellement par une "Partie" et collectivement par les "Parties")

### PREAMBULE

#### CONSIDERANT QUE:

- A.** En 2013, les Nations Unies ont adopté une approche multidimensionnelle axée sur les résultats par la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (le "SINUS") qui a récemment eu un nouvel élan grâce à l'opérationnalisation du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel (l'"UNSP") articulé autour des priorités pour la région;
- B.** En 2014, le G5 Sahel est créé par les gouvernements de la sous-région pour enrayer la crise sécuritaire sévissant dans la région et permet la définition de la Stratégie pour le développement et la sécurité (le "SDS") de ses pays membres mise en œuvre de façon opérationnelle à travers les Programmes d'investissements prioritaires (le "PIP");
- C.** En 2018, les Agences des Nations Unies basées à Rome (les "RBAs") que sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (la "FAO"), le FIDA et le Programme Alimentaire Mondial (le "PAM"), ayant pour objectif commun de renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production des populations rurales pauvres, vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire, ont adopté un protocole d'entente afin d'intensifier leur action commune dans le cadre du Programme 2030 pour la région du Sahel;
- D.** L'action conjointe des RBAs met en œuvre le SINUS et l'UNSP en faveur de la résilience qui constitue un axe majeur du PIP 2019-2021 adopté par les pays du G5 Sahel pour l'opérationnalisation du SDS; et
- E.** En 2020, dans le cadre du SINUS, les RBAs signent un protocole d'entente (le "PE") avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel pour la période 2021-2024, et un programme de financement régional intitulé "Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements climatiques par les comités G5 Sahel et les 3 organisations ONU de Rome" (le "SD3C" ou le "Programme") a été développé par le FIDA conjointement avec le G5 Sahel + Sénégal, les Gouvernements et les deux autres RBAs.

**COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE:**

1. Le 5 mars 2021, le Fonds et le Royaume des Pays-Bas (le "Donateur") ont conclu un accord de fonds supplémentaires (le "SFA") sous la forme de fonds supplémentaires (la "Contribution") pour le cofinancement de projets et programmes financés par le FIDA dans les régions que le Donateur considère comme hautement prioritaires en matière de développement, à savoir le Sahel, la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (MENA) ;
2. Le 26 avril 2022, le FIDA et L'Emprunteur ont conclu un accord de financement pour la mise en œuvre du Project financé par le Royaume des Pays Bas.
3. Dans le cadre du Programme SD3C, L'Emprunteur a sollicité du Fonds un don pour le financement du Projet décrit à l'Annexe 1 du présent accord de financement (l'"Accord");
4. Tout au long de la période de la mise en œuvre du Programme, comme définie par le Conseil d'Administration du FIDA des partenariats institutionnels solides avec différents co-financiers seront établies afin de bénéficier de financements additionnels destinés à l'exécution du Programme.

EN L'ETAT DE TOUT CE QUI PRECEDE, le Fonds a accepté de financer le Projet;

EN FOI DE QUOI, les Parties conviennent par les présentes de ce qui suit:

**Section A**

1. Le présent Accord comprend l'ensemble des documents suivants: le présent document, la description du Projet et les dispositions relatives à l'exécution (Annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (Annexe 2) et les clauses particulières (Annexe 3).
2. Les Conditions générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles que modifiées en décembre 2020 et toutes éventuelles modifications postérieures (les "Conditions générales") sont annexées à l'Annexe 4 du présent document, et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'appliquent au présent Accord. Aux fins du présent Accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions générales ont la signification qui y est indiquée.
3. Le Fonds accorde à l'Emprunteur deux prêts (le "Financement"), que l'Emprunteur utilise aux fins de l'exécution du Projet, conformément aux modalités et conditions énoncées dans le présent Accord.

**Section B**

1. Le montant total du Financement est de cinq millions d'Euros (5 000 000 EUR) dont un prêt à des conditions particulièrement favorables pour un montant de trois millions et trois-cent-cinquante mille euros (3 350 000 EUR) (le « Prêt A ») et un prêt à des conditions mixtes pour un montant d'un million et six cent cinquante mille euros (1 650 000 EUR) (le « Prêt B »).
2. Le Prêt A ne porte aucun intérêt mais porte une commission de service de minimum 0.75 pour cent, déterminée par le FIDA à la date d'approbation du Financement par le Conseil d'Administration du Fonds et sera payable semestriellement au titre du service du Prêt A. L'Emprunt aura une échéance de quarante (40) ans, y compris un différé

d'amortissement de dix (10) années, à compter de la date d'approbation de l'emprunt par le Conseil d'Administration du Fonds. Le principal de l'emprunt sera remboursé à raison de quatre virgule cinq pour cent (4.5%) du principal total par an pour les années onze (11) à trente (30) ; et un pour cent (1%) du principal total par an pour les années trente-et-un (31) à quarante (40).

3. Le Prêt B, supporte un taux d'intérêt sur le montant de l'encours en principal et une commission de service déterminés par le FIDA à la date d'approbation du Financement par le Conseil d'administration du Fonds. Le taux d'intérêt et les frais de service déterminés seront fixés pour le cycle de vie du prêt et payables semestriellement au titre du service du prêt avec un délai de remboursement de vingt-cinq (25) ans, y compris un différé d'amortissement de cinq (5) ans, à compter de la date d'approbation par le Conseil d'administration. Le principal de l'emprunt sera remboursé à raison de cinq pour cent (5.00%) du principal total par an pour les années six (6) à vingt-cinq (25).

4. L'exercice financier débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

5. L'Emprunteur ouvrira un compte désigné libellé en EUR auprès d'une banque locale de bonne réputation au nom du Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (le "PROGRES"). Le compte désigné sera pour l'utilisation exclusive du Projet et sera destiné à recevoir de manière exclusive les fonds provenant des comptes de Prêts. Ce compte sera mobilisé par les officiels désignés à cet effet par L'Emprunteur et sera géré selon le mécanisme des fonds renouvelables du FIDA.

6. L'Emprunteur ouvrira en outre un compte d'opérations dénommé en monnaie locale auprès d'une banque locale de bonne réputation. Le compte d'opérations sera alimenté à partir des fonds provenant du compte désigné du Prêt, et sera mobilisé par le même personnel désigné à cet effet au sein du Projet PROGRES selon les modalités définies dans les Manuels du Projet.

7. L'Emprunteur fournira des fonds de contrepartie aux fins du Projet estimé pour un montant de cinq cent quarante-sept mille euros (EUR 547 000) sous forme d'exonérations d'impôts, de taxes, et de salaires.

## **Section C**

1. L'Agent principal du Projet est le Ministère en charge de l'agriculture.

2. Pour la mise en œuvre du Projet, parmi d'autres partenaires publics, associatifs et privés et les services gouvernementaux, la FAO, le PAM et le Secrétariat exécutif du G5 Sahel seront désignés comme partenaires de mise en œuvre (les "Partenaires de mise en œuvre").

3. Dans le contexte du Projet, les Partenaires de mise en œuvre travailleront en étroite collaboration avec l'Emprunteur avec qui ils concluront des garanties contractuelles nécessaires en vue de la mise en œuvre du Projet.

4. Les autres parties du Projet sont décrites dans la section II, Dispositions relatives à l'exécution de l'Annexe 1.

5. Un examen à mi-parcours sera effectué conformément aux dispositions des alinéas 8.03 b) et c) des Conditions générales. Toutefois, les parties peuvent convenir d'une date différente pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Projet.

6. La date d'achèvement du Projet ne pourra dépasser le sixième anniversaire de la date d'entrée en vigueur de l'accord de fonds supplémentaires (SFA). La date de clôture du Financement interviendra six (6) mois plus tard, ou à toute autre date désignée par le Fonds par notification au Bénéficiaire. La clôture du Financement sera fixée conformément aux Conditions générales.

7. L'acquisition de biens, travaux et services financés par l'Accord sera régie par les procédures conformes aux Directives FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Un plan de passation des marchés basé sur le Plan de travail et budget annuel sera élaboré chaque année. Ce plan spécifiera, entre autres, les méthodes de passation, les coûts estimatifs, l'échéancier

## **Section D**

1. Le Fonds administrera le Financement et supervisera le Projet.

## **Section E**

1. Les éléments suivants sont désignés comme des motifs supplémentaires de suspension du présent Accord:

- a) Le manuel de mise en œuvre et/ou l'une de ses dispositions a fait l'objet d'une renonciation, d'une suspension, d'une résiliation, d'une modification ou d'un amendement sans l'accord préalable du Fonds, et le Fonds, après consultation avec le Bénéficiaire, a déterminé qu'il a eu, ou est susceptible d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet;
- b) Un ou/des personnel(s) clé du Projet tel(s) que décrit(s) dans le manuel de procédures administratives a/ont été nommé(s), transféré(s) ou démis de ses/leurs fonctions sans l'accord préalable du FIDA; et
- c) Un ou/les accord(s) de partenariat négocié(s) entre le Gouvernement, représenté par l'Unité de gestion du Projet (l'"UGP") et validé(s) par le FIDA, a/ont été dénoncé(s) sans l'accord de toutes les parties à ou/aux accord(s).

## **Section F**

1. Les éléments suivants constituent des conditions additionnelles préalables aux décaissements:

- a) Les comptes désignés et d'opérations ont été ouverts et le personnel habilité à les mobiliser a été officiellement désigné;
- b) Le comité de pilotage du Projet hôte, le PROGRES, a été officiellement chargé de la gestion et supervision du Projet et toute modification nécessaire dans sa composition a été approuvée;
- c) La non-objection du FIDA à l'égard du manuel de mise en œuvre du Projet a été obtenue;
- d) Le personnel additionnel prévu pour la gestion du Projet a été recruté par voie compétitive et a reçu la non-objection du FIDA;
- e) Le logiciel comptable a été paramétré afin de prendre en compte les exigences comptables et financières spécifiques à ce Financement; et

- f) Les garanties contractuelles nécessaires entre L'Emprunteur et les Partenaires de mise en œuvre, notamment la FAO, le PAM et le Secrétariat exécutif du G5 Sahel, ont été adoptées pour la mise en œuvre des activités concernées du Projet afin de définir les responsabilités relatives à la mise en œuvre des activités concernées, telles que décrites dans le document de conception du Projet et dans l'Annexe 1 de cet Accord.
2. Cet Accord est soumis à la ratification de l'Emprunteur.
3. Toutes les communications ayant trait au présent Accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l'adresse figurent ci-dessous:

Pour le Bénéficiaire:

Le Ministre  
Ministère des affaires économiques  
et de la promotion des secteurs productifs  
Avenue Nelson Mandela  
BP 238  
Nouakchott, Mauritanie

Pour le Fonds:

Le Président  
Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italie

Copie à:

Directeur Pays Mauritanie  
Bureau Multi-Pays du FIDA  
Villa 1427  
Route de la Corniche Ouest  
Dakar, Sénégal

Le présent Accord a été établi en langue française en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour le Fonds et un (1) pour le Bénéficiaire.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

---

Ousmane Mamoudou Kane  
Ministre des affaires économiques  
et de la promotion des secteurs productifs

Date: \_\_\_\_\_

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

\_\_\_\_\_  
Alvaro Lario Hervas  
Président

Date: \_\_\_\_\_



## Annexe 1

### Description du Projet et dispositions relatives à l'exécution

#### I. Description du Projet

1. *Population cible.* Le Projet touchera 7 500 ménages pour environ 45 750 bénéficiaires. Il vise à atteindre 50% de femmes et 40% de jeunes. Il s'agit essentiellement de petits agriculteurs et éleveurs vulnérables très exposés aux crises qui risquent une décapitalisation de leurs actifs de production et également de populations marginalisées telles que les femmes chefs de famille sans moyens de subsistance et les jeunes inactifs qui sont les principaux candidats à la migration et au recrutement par les groupes terroristes et criminels.

2. *Zone d'intervention du Projet.* Le Projet interviendra dans les Hodhs Chargui et El Gharbi dans leur frontière Sud avec le Mali. Ces wilayas relèvent du fuseau ouest de concentration des interventions du G5 Sahel en matière de sécurité et résilience pour le Hodh Chargui et de zone à risque pour le Hodh El Gharbi. Les activités se concentreront dans 5 communes des Moughataa de Kobenni et Djiguenni, qui sont également couvertes par le Projet PROGRES du portefeuille FIDA.

Ce ciblage sera finalisé au démarrage du Projet en relation avec les activités régionales sur la stratégie de ciblage. Il prendra en compte i) des critères de vulnérabilité socioéconomique, climatique et conjoncturelle affectant les systèmes de production et la résilience des populations rurales à faibles revenus, ii) les priorités d'investissement des pays dans les zones frontalières, iii) les opportunités de mise à l'échelle des approches et solutions de développement basées sur des leçons apprises et les savoirs capitalisés en matière de résilience, de transition agro-écologique et de renforcement du pouvoir économique des ménages à faibles revenus.

3. *Finalité.* Le Projet vise à renforcer de manière durable la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel afin d'atténuer les effets de la crise du COVID-19, des conflits et du changement climatique.

4. *Objectifs.* Le Projet a pour objectif de développer et consolider les moyens d'existence des petits producteurs et en particulier des femmes et des jeunes vivant en zone transfrontalière. Il vise particulièrement les groupes les plus vulnérables et met l'accent sur l'adoption de pratiques de production durables et des approches de cohésion sociale.

5. *Composantes.* Le Projet s'articule autour des composantes suivantes:

#### Composante 1. Augmentation de la productivité et de la production

Les activités de cette composante seront structurées en deux sous-composantes.

##### Sous-composante 1.1. Amélioration du capital productif et de la résilience

La sous-composante sera structurée autour de deux volets.

*Volet 1. Kit CASH+.* 2 500 bénéficiaires, identifiés dans le groupe des populations les plus pauvres et en insécurité alimentaire bénéficieront de ces appuis, et tout particulièrement les femmes chefs de ménages avec la responsabilité d'enfants de moins de 5 ans, dont les membres d'une vingtaine de coopératives féminines marginalisées, sans capacité suffisante pour démarrer une activité.

Les kits sont centrés sur les moyens de production agricole et animales et incluront des intrants, des semences résistantes à la sécheresse, des espèces indigènes, la reconstitution du cheptel, du fourrage des fournitures (para) vétérinaires, etc.

*Volet 2. Création/réhabilitation d'actifs productifs* (via des transferts conditionnels d'argent). Sous ce volet, le Projet réalisera de petits aménagements de proximité qui

combineront soutien à la production et à la préservation et la pérennité des ressources naturelles. Ces aménagements réalisés par des travaux communautaires soutiendront les activités de production de 1 600 ménages ruraux et toucheront plus de 9 600 bénéficiaires directs.

Une démarche d'ingénierie sociale dans chaque village permettra de mobiliser les communautés, d'identifier de façon concertée les bénéficiaires et de mettre en place l'organisation nécessaire à la réalisation des activités. Elle préparera également les conditions de déroulement de la planification communautaire des investissements et du dialogue social nécessaire à la conclusion des ententes sur la gestion des ressources naturelles liées aux investissements.

#### Sous-composante 1.2. Renforcement des capacités et consolidation de la paix

La sous-composante sera structurée autour de quatre volets.

*Volet 1. Champs-école agropastoraux (CEAP) et renforcement technique des producteurs.* Le Projet mettra d'abord en place 2 sites pilotes de CEAP à l'échelle de la zone d'intervention, pour la formation de 750 agro-pasteurs relais avec l'appui de 2 agents vulgarisateurs et des services techniques déconcentrés de l'agriculture et de l'élevage. Les thématiques de formation seront définies à partir des problèmes à résoudre en pratique et pourront concerner simultanément les techniques agricoles et animales et la protection des sites. Le Projet facilitera également l'accès des petits producteurs à des semences traditionnelles de qualité pour les cultures céréalières de base (sorgho, petit mil et maïs) à travers un appui à l'introduction de la sélection massale dans les pratiques locales. Cette initiative, qui pourra être lancée avec les investissements en pépinière du fonds vert climat, renforcera les autres appuis à la production et à la productivité agricole tout en contribuant à améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Le développement du maraichage contribuera de plus à la diversification alimentaire.

*Volet 2. Renforcement des capacités de gestion et d'inclusion dans les chaînes de valeur.* Le Projet capitalisera les expériences FIDA et FAO pour ce volet d'activités. Les formations concerneront les membres des comités de gestion, coopératives et associations sur les bases de gestion financière à raison de 2 sessions par village et par an. Elles seront conduites par les opérateurs expérimentés identifiés par le Projet PROGRES. En préalable, des formations en littératie financière intégrant des volets d'alphabétisation fonctionnelle seront proposées dans chaque village selon les besoins identifiés lors des séances d'animation rurale. Les producteurs et futurs producteurs auront accès à des formations sur les opportunités économiques des chaînes de valeur afin de susciter et d'encourager de nouvelles initiatives économiques à partir de la relance de la production et de la productivité. Le diagnostic territorial permettra d'identifier les conflits existants ou potentiels. Le Projet soutiendra les instances de dialogue social en vue de faciliter les accords entre les parties concernées. Le dispositif d'animation rurale renforcera les capacités et les aptitudes des communautés à participer aux instances de décision et de gestion des ressources naturelles en vue de la création ou la redynamisation d'une Association de gestion locale collective, d'un Comité villageois d'aménagement et des Comités de concertation citoyenne.

*Volet 3. Appui aux organisations professionnelles et aux cadres de concertation nationaux et régionaux.* Le Projet facilitera la participation des membres locaux de 2 principaux réseaux d'organisations professionnelles aux cadres de concertation nationaux et régionaux ainsi qu'aux initiatives qu'ils pourront mettre en relation avec leur mandat local.

*Hygiène et prévention COVID.* Les acteurs locaux et les bénéficiaires seront sensibilisés à l'hygiène et à la prévention à l'occasion des différentes activités du Projet et les postes de santé seront dotés des petits équipements nécessaires.

*Volet 4. Appuis ciblés santé animale.* Le Projet s'assurera que les éleveurs et agro éleveurs aient accès aux services de santé animale dont ils ont besoin et apportera si nécessaire les appuis correspondants, et tout particulièrement pour une campagne par

année de vaccination et de déparasitage des animaux selon les procédures établies par les services techniques de l'élevage. Les capacités opérationnelles des équipes de surveillance épidémiologique le long de la frontière seront renforcées par la formation des services de développement rural concernés.

### Composante 2. Intégration économique

Les activités de cette composante seront structurées en deux sous-composantes.

#### Sous-composante 2.1. Renforcement des marchés transfrontaliers

La sous-composante sera structurée autour de trois volets.

*Volet 1. Infrastructures et équipements de marché en zone frontalière.* Le Projet déploiera un programme d'investissements renforçant la continuité territoriale des accès aux marchés (améliorations permettant une plus grande continuité d'un couloir à bétail ou une piste de desserte exemple) et la complémentarité entre infrastructures commerciales, de collecte, stockage des produits agricoles, d'unités d'aliments du bétail et vétérinaires ainsi que d'aménagements pour la gestion des attentes et des soins des animaux lors des passages de la frontière. Les entrepôts de stockage permettront également aux producteurs de mieux faire face aux aléas de la demande et des prix en zone frontalière. Il est prévu pour la première période que le Projet contribue à la réhabilitation de 2 infrastructures de marchés, à l'amélioration de leurs pistes de desserte et à la réhabilitation/construction de 16 petites unités économiques de collecte, stockage des produits agricoles, unités santé animale et aliment du bétail. Un diagnostic initial capitalisera les informations sur les réalisations en cours ou prévues et associera les principales parties prenantes à l'élaboration d'un plan d'infrastructures qui sera validé par un comité de suivi constitué à cet effet. Le Projet contribuera à la qualité du diagnostic et de l'approche d'ingénierie sociale par la diffusion d'un manuel à cet effet élaboré pour les 6 pays.

*Volet 2. Amélioration de la gouvernance et de la gestion d'espaces économiques partagés.* Le Projet soutiendra la mise en place avec tous les acteurs concernés par les appuis aux marchés y compris les autorités locales (ou la redynamisation) d'une plateforme de gestion organisée et structurée au niveau local. Une trentaine d'unités économiques seront dotées d'équipement de gestion et leurs instances de gestion bénéficieront de formation à un manuel de gestion communautaire des investissements productifs élaboré au niveau régional. Le Projet fournira une assistance technique à la préparation et à la mise en œuvre de cette plateforme, avec une attention particulière accordée à l'intégration et à la pleine participation des femmes et jeunes. Les textes communautaires sur le commerce transfrontalier, traduits en langue locale seront largement diffusés. Les infrastructures économiques seront ainsi gérées par des dispositifs juridiquement reconnus impliquant les opérateurs économiques et qui en garantiront l'accès public et la maintenance.

*Volet 3. Accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés.* 7 500 producteurs (4 000 à mi-parcours) auront eu accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants (50% de femmes et 40% de jeunes). 100 projets économiques de jeunes et de femmes identifiés et soutenus par les organisations professionnelles seront financés sur la base de leur plan d'affaires. Cet appui conduira également à la participation effective de jeunes et de femmes actifs aux concertations transfrontalières.

### Sous-composante 2.2. Sécurisation des transactions aux frontières

La sous-composante sera structurée autour de trois volets.

*Volet 1. Système d'information sur les marchés transfrontaliers.* Le Projet, à travers ses activités régionales, améliorera le service rendu aux producteurs à travers un système d'information sur les marchés transfrontaliers plus intégré. Un plan d'action pour l'accès des producteurs de la zone frontalière Mauritanie-Mali va structurer les activités à mettre en œuvre dans cette sous composante. Le Projet facilitera la participation des opérateurs de marché, organisations de producteurs et services techniques à l'adaptation de ce système au contexte mauritanien. Les institutions et points focaux du système ainsi conçu seront équipés en conséquence et bénéficieront des formations nécessaires à l'opérationnalisation et au suivi de ce système d'information.

*Volet 2. Système d'alerte à l'insécurité.* Le Projet soutiendra la mise en place, dans sa zone d'intervention, d'un système concerté d'alerte à l'insécurité (SAI) conçu à l'échelle du Programme SD3C. Le Projet facilitera la participation des experts et des autorités locales à la configuration de ce système pour qu'il soit parfaitement adapté à la réalité des besoins dans la zone transfrontalière avec le Mali, et appuiera l'équipement nécessaire des institutions locales et des points focaux qui seront retenus pour être les points de service.

*Volet 3. Transactions financières dématérialisées.* Le Projet promouvra les plateformes TIC et les échanges sans argent liquide tels que le paiement mobile et les portefeuilles électroniques. Trois activités seront conduites de façon récurrente sur la durée du Projet: i) des campagnes à l'utilisation des opérations financières numériques à l'intention de tous les opérateurs économiques de la zone transfrontalières; ii) la promotion de points de services financiers numériques aux frontières; et iii) l'équipement de connexion et d'énergie solaire.

### Composante 3. Dialogue politique, coordination et gestion

Les activités de cette composante seront structurées en deux sous-composantes.

#### Sous-composante 3.1. Dialogue politique et coordination

Cette sous composante regroupe uniquement des activités régionales en deux volets d'activités visant à renforcer le Secrétariat exécutif du G5 Sahel d'une part et le dialogue politique d'autre part.

#### Sous-composante 3.2. Coordination et gestion

La gestion et la coordination du Projet, ainsi que le suivi-évaluation, la préparation du PTBA et la gestion des savoirs, seront assurées par le Projet PROGRES avec l'appui des partenaires de mise en œuvre. Les besoins en termes de ressources humaines, équipements et frais de fonctionnement seront financés par le Projet.

## **II. Dispositions relatives à l'exécution**

6. *L'Agent principal du Projet.* L'Agent principal du projet au niveau du pays sera le Ministère de l'agriculture qui assurera la tutelle technique du Projet.

7. *Comité de pilotage du Projet.* La composition du Comité de pilotage sera élargie par décret en cas de besoin pour s'assurer que les structures et entités socioprofessionnelles suivantes y sont représentées: le CNC du G5 Sahel, les réseaux d'organisations professionnelles, l'Association des communes, le point focal du Comité de défense et de sécurité du G5 Sahel, l'Association des Maires, etc. Le Comité de pilotage donnera les orientations stratégiques permettant de conduire sur le terrain des actions inclusives axées sur les résultats attendus, pertinents et en cohérence avec les orientations et les priorités nationales. Il sera chargé de l'examen et de l'approbation des PTBA et des rapports d'activités, et pourra conduire des missions de suivi dans la zone d'intervention.

8. *Unité de gestion du Projet.* La coordination et la gestion seront confiées à l'UGP du Projet PROGRES, qui bénéficiera d'un personnel complémentaire dédié au projet

G5 Sahel+1: un technicien et un comptable, avec un renforcement selon les besoins des équipes en charge du suivi-évaluation, gestion des savoirs, genre et communication, mais aussi de moyens complémentaires divers (logistiques, véhicules).

9. *Partenaires stratégiques et de mise en œuvre.* L'exécution du Projet reposera sur un ensemble de dispositifs d'appui à la mise en œuvre comprenant:

- i) Partenariats stratégiques. La mise en œuvre du Projet s'inscrira dans le cadre de partenariats avec les Agences des Nations Unies basées à Rome (PAM, FAO, FIDA) ayant une expérience et une connaissance solides dans l'appui à la reprise économique et l'après-crise dans les zones touchées par les conflits.
- ii) Collaboration institutionnelle. Le Projet officialisera la collaboration avec les services publics en rapport avec les activités des composantes 1 et 2, qui seront également impliqués dans la mise en œuvre des activités.
- iii) Prestations axées sur la performance. Le Projet contractualisera avec des opérateurs spécialisés sur différents sujets dont les études techniques, faisabilité technique, facilitation pour la mise en œuvre d'activités spécifiques, la formation des acteurs.

10. *Suivi et évaluation.* Au niveau national, le suivi-évaluation sera assuré par le Projet PROGRES avec l'appui des partenaires de mise en œuvre. Les principales tâches comprendront entre autres: une étude de référence, une collecte régulière de données, une application de S&E autonome.

11. *Gestion des connaissances.* La gestion des savoirs sera assurée par le Projet PROGRES avec l'appui des partenaires de mise en œuvre, à travers i) la capitalisation et le partage des enseignements tirés dès les premiers stades de mise en œuvre du Projet, tout en permettant l'ajustement structurel pendant l'exécution, en gardant les parties prenantes et leurs commentaires au centre des activités; et ii) la communication externe et interne.

12. *Manuel de mise en œuvre du Projet.* Le manuel de mise en œuvre sera finalisé dès le démarrage du Projet.

## Annexe 2

*Tableau d'affectation des fonds*

a) Le tableau ci-dessous indique les catégories des dépenses admissibles à un financement sur le produit des Prêt(s) affecté à chaque catégorie et la répartition et le pourcentage à financer pour chacune des différentes catégories :

<b>Annexe 2</b>			
<b>Tableau d'affectation des fonds</b>			
<b>Catégories</b>	<b>Montant alloué au Prêt FIDA - A (HC) (en EUR)</b>	<b>Montant alloué au Prêt FIDA - B (M) (en EUR)</b>	<b>Pourcentage des dépenses autorisées</b>
I. TRAVAUX/GENIE RURAL	281,400.00	138,600.00	100% HT
II. BIENS, SERVICES & INTRANTS	247,900.00	122,100.00	100% HT
III. FORMATIONS ET ATELIERS	609,700.00	300,300.00	100% HT
IV. DONS ET SUBVENTIONS	1,527,600.00	752,400.00	100% HT
V. SALAIRES ET INDEMNITÉS	348,400.00	171,600.00	100% HT
MONTANT NON ALLOUÉ	335,000.00	165,000.00	100% HT
<b>TOTAL</b>	<b>3,350,000.00</b>	<b>1,650,000.00</b>	

b) Les termes utilisés dans ce tableau se définissent comme suit :

- i. Les dépenses en « Biens, services et intrants » relatives à la catégorie II incluent également les dépenses liées aux véhicules et celles relatives aux équipements et matériels.
- ii. Les dépenses en « Formations et ateliers » relatives à la catégorie III incluent également les dépenses liées aux consultations.
- iii. Les dépenses en « Salaires et indemnités » relatives à la catégorie V incluent également les dépenses liées aux coûts de fonctionnement.

### Annexe 3

#### *Clauses particulières*

Conformément aux dispositions de la section 12.01 a) xxiii) des Conditions générales, le Fonds peut suspendre, en tout ou partie, le droit du Bénéficiaire de solliciter des retraits du compte de don du Fonds si L'Emprunteur n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées ci-dessous, et si le FIDA a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet:

1. Dans les six (6) mois suivant l'entrée en vigueur de l'Accord, le Projet conclura un accord de protocole avec les Partenaires de mise en œuvre qui structurera la collaboration, définira les rôles, les responsabilités et les devoirs en matière de mise en œuvre et de gestion financière, comptabilité et rapport.
2. *Planification, suivi et évaluation.* L'Emprunteur veillera à ce qu'un système de Planification, de suivi et d'évaluation (PM&E) soit mis en place dans les douze (12) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du présent Accord.
3. *Sélection du personnel du Projet.* La sélection du personnel du Projet se fera sur une base compétitive par voie d'appel à candidatures publié dans la presse nationale, selon les procédures actuelles du Bénéficiaire. La durée des contrats sera d'un an renouvelable sur la base de l'évaluation des performances et ne pourra excéder la durée du Projet. A compétences égales, les candidatures des jeunes et des femmes seront privilégiées. Le recrutement du personnel clé, le renouvellement de leur contrat et le cas échéant, la décision de rompre leur contrat, seront soumis à l'approbation préalable du Fonds. Tout fonctionnaire sélectionné devra obtenir une mise à disposition de son employeur avant qu'un contrat ne lui soit proposé. Toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique ou religieuse ne sera pas admissible lors du recrutement du personnel du Projet. Le recrutement et la gestion du personnel d'appui seront soumis aux procédures décrites dans les Manuels du Projet.
4. *Genre.* L'Emprunteur veillera à ce que les orientations de la stratégie genre telles qu'énoncées dans le document de conception du Projet, y inclus les quotas relatifs aux services et appuis en faveur des femmes, des jeunes et des autres couches vulnérables telles que les personnes vivant avec un handicap soient respectées et mises en œuvre.
5. *Conformité aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (SECAP).* L'Emprunteur veillera à ce que le Projet soit mis en œuvre conformément aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (SECAP) du FIDA et plus précisément aux mesures suivantes:
6. *Environnement et garanties sociales.* L'Emprunteur veillera à ce que: a) toutes les activités du Projet soient mises en œuvre dans le strict respect des lois/réglementations pertinentes du Bénéficiaire et des exigences de la déclaration de politique de sauvegarde (2010) et des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (SECAP) 2017; b) toutes les activités du Projet tiennent particulièrement compte de la participation et des pratiques des populations de minorités ethniques, conformément à la Politique du FIDA sur les peuples autochtones (2009), selon le cas; c) les propositions de travaux de génie civil incluent la confirmation qu'aucune acquisition forcée de terres ou réinstallation involontaire n'est requise dans le cadre du Projet. En cas d'acquisition de terres non prévue ou de réinstallation involontaire dans le cadre du Projet, L'Emprunteur devra immédiatement informer le Fonds et préparer les documents de planification nécessaires conformément à la déclaration de politique de sauvegarde (2010); d) les hommes et les femmes reçoivent une rémunération égale pour un travail de valeur égale au titre du Projet; e) le recours au travail des enfants n'est pas prévu dans le Projet; f) les mesures incluses dans le plan d'action pour l'égalité des sexes préparé pour le Projet sont

entreprises et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre sont mises à disposition en temps utile; et g) toutes les mesures nécessaires et appropriées pour mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'égalité des sexes afin de garantir que les femmes puissent participer et bénéficier équitablement du Projet sont dûment prises.

7. *Mesures anticorruption.* L'Emprunteur doit se conformer à la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

8. *Harcèlement sexuel, exploitation sexuelle et abus.* L'Emprunteur et les parties au Projet doivent s'assurer que le Projet est exécuté conformément aux dispositions de la politique du FIDA en matière de prévention du harcèlement sexuel, de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels, qui peut être modifiée de temps à autre.

9. *Utilisation des véhicules du Projet et autres équipements.* L'Emprunteur doit s'assurer que:

- a) Tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont affectés à l'UGP du Projet PROGRES pour la mise en œuvre du Projet;
- b) Les types de véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont adaptés aux besoins du Projet; et
- c) Tous les véhicules et autres équipements transférés ou achetés dans le cadre du Projet sont exclusivement destinés à une utilisation pour le Projet.

10. *Outil de suivi des contrats au sein du Portail client du FIDA (ICP).* L'Emprunteur doit s'assurer qu'une demande pour accéder à l'outil de suivi des contrats du Projet sur le portail client du FIDA (ICP) est envoyée au FIDA. L'Emprunteur doit s'assurer que tous les contrats, protocoles d'accord, bons de commande et paiements connexes sont enregistrés dans l'Outil de suivi des contrats sur ICP en ce qui concerne la passation de marchés de biens, de travaux, de services, de services de conseil, de services autres que de conseil, de contrats communautaires, de dons et de contrats de financement. L'Emprunteur doit s'assurer que les données sur les contrats sont mises à jour sur une base trimestrielle pendant la mise en œuvre du Projet.

11. Le personnel clé du Projet est:

- le coordonnateur du Projet hôte,
- le responsable administratif et financier du Projet hôte,
- le responsable du suivi et de l'évaluation du Projet hôte,
- le responsable passation de marchés du Projet hôte,
- le superviseur technique, recruté spécialement pour la mise en œuvre du SD3C Mauritanie,
- le comptable assistant, recruté spécialement pour la mise en œuvre du SD3C Mauritanie.

Afin d'aider à la mise en œuvre du Projet, l'Unité de gestion du projet, sauf accord contraire avec le FIDA, emploiera ou fera employer, selon les besoins, du personnel clé dont les qualifications, l'expérience et les termes de référence sont satisfaisants pour le FIDA. Le personnel clé du Projet sera détaché auprès de l'Unité de gestion du projet s'il s'agit de fonctionnaires ou recruté dans le cadre d'un contrat de consultant selon la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le Manuel de passation des marchés du FIDA, ou selon toute méthode de sélection équivalente dans le système national de passation des marchés acceptable pour le FIDA. Le recrutement du personnel clé du Projet est soumis à l'examen préalable du FIDA, tout comme le licenciement du personnel clé du Projet. Le personnel clé du Projet est soumis à une évaluation annuelle et le renouvellement



de son contrat est soumis à une performance satisfaisante. Tout contrat signé par le personnel clé du Projet doit être conforme à la réglementation nationale du travail ou aux normes internationales du travail de l'OIT (la plus stricte des deux s'appliquant) afin de satisfaire aux conditions du SECAP 2021 du FIDA. Le renouvellement répété de contrats à court terme doit être évité, à moins qu'il ne soit justifié de manière appropriée par les circonstances du Projet.